

«Bateau cassé», ce coin paisible

PAGE 6



Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074



Tout ce que prévoit la loi de finances 2015

- Le timbre du passeport porté à 10 000 DA.
- Abrogation de l'article 87-bis.
- Des avantages pour les clubs de football.
- Les opérateurs de télécoms passibles de sanctions.
- Des importations de plus de 65 milliards de dollars.

PAGES 4 et 5

Le Bonjour du «Soir»

Crash : que cachent les Français ?

C'est un fidèle lecteur du Soir qui a eu l'idée d'envoyer l'un de mes billets à un ancien pilote français. Suivez ce qu'il dit. C'est édifiant :

«La vue des quelques images tournées près de Gao ne peuvent, à mon avis, correspondre à l'épave d'un MD 83 ayant 118 personnes à son bord pour les raisons suivantes :

-Absence visible d'éléments «durs» : moteurs avec ailette en titane.

-Trains d'atterrissage, longerons et pièces fortes de la structure des ailes et du fuselage.

-Absence de bagages, de restes d'équipements de cabines (à comparer avec l'épave du vol Malaysia descendu en Ukraine).

-Absence de corps ! Les militaires présents ne portent ni masques, ni protections d'aucune sorte pour se protéger de la peinture. (...)

- Les boîtes noires ne sont pas montrées en pleine lumière, elles peuvent provenir de n'importe où (Ndlr : le commentaire rappelle l'épisode de l'avion d'Habsheim et le rôle peu glorieux du Bureau d'Enquête Analyse (voir notre billet du lundi 18 février 2004).

-La précipitation insensée de Hollande et de trois de ses ministres jouant aux enquêteurs d'accidents aériens me laisse rêveur.

-Sa hâte pour «ramener tous les corps» à Paris me laisse pantois.

-Qu'y a-t-il donc à cacher ? Où est la véritable épave ? (...)

-Les Français sont passés maîtres dans l'art de dissimuler les véritables causes des accidents aériens (ou autres) et cela ne date pas d'aujourd'hui : constellation se crachant sur une face du relief du Mont Blanc, Caravelle d'Air France Ajaccio-Nice, scandale des enregistreurs du vol de Habsheim, invraisemblance des conclusions du crash de l'AF 447 Rio-Paris, etc. Pour ne citer que les plus connus.

Pensez-en ce que vous voulez et dormez en paix braves gens !!!»

Fin du courriel. C'est trop fort ? Mais qui sait ?

farahmadaure@gmail.com

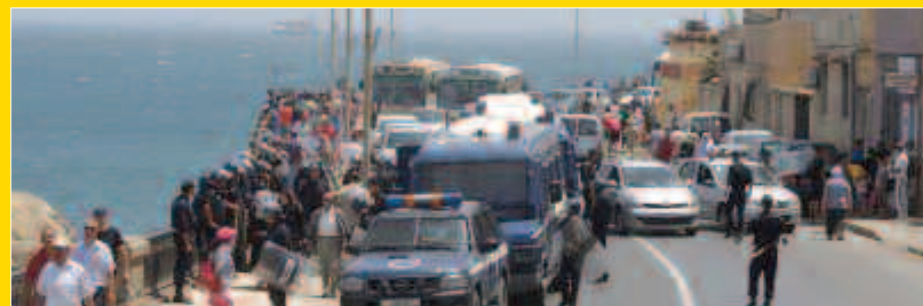


Photo : Samir Sid

● SUITE AU SÉISME DU 1^{er} AOÛT À BOLOGHINE

Les recommandations de l'Ordre des architectes

PAGE 3



● ALORS QUE 200 000 TÊTES BOVINES ONT ÉTÉ IMMUNISÉES ENTRE JEUDI ET DIMANCHE

Un nouvel arrivage de vaccins contre la fièvre aphteuse

PAGE 5

Enfants interdits de Canada

Le gouvernement canadien de droite refuse l'accès sur son territoire à une centaine d'enfants palestiniens blessés lors de l'agression sauvage de l'armée israélienne de Ghaza. Le motif de ce refus aurait été risible en d'autres circonstances. Ce serait à cause des risques liés... au transport susceptibles d'aggraver leur état de santé. Le porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères ose même déclarer qu'il ne veut pas que ces enfants soient séparés de leurs familles. La vérité est ailleurs. Dans cette déclaration du Premier ministre, Stephen Harper, qui dès le début des bombardements sur Ghaza, affirmait haut et fort que «le Canada continuera d'appuyer de façon inébranlable le droit d'Israël de se défendre». Ce sont des enfants...

A. T.
arrisetouffan@yahoo.fr

Une douzaine de femmes dans le nouveau gouvernement

Le remaniement du gouvernement Sellal, que l'on annonce pour très bientôt, prévoit apprenons-nous de très bonne source entre autres «surprises» l'augmentation du quota réservé aux femmes. De sept, elles seraient une douzaine dans le futur gouvernement.

Ceci, en plus du départ que nous confirme encore notre source de certains piliers du gouvernement actuel, comme Belaïz ou Yousfi...



Décision du wali

La suite de l'opération de relogement des sinistrés du dernier tremblement de terre qui a frappé la capitale est reportée à septembre prochain.

A l'origine de cette situation, une décision prise par le wali d'Alger au lendemain d'une réunion de son exécutif, mais sans pour autant avancer le moindre argument aux sinistrés concernés.



Des comités de village à la loupe

Les récoltes d'argent de comités de village de certaines régions de Kabylie intéressent depuis quelque temps les enquêteurs des services de sécurité. C'est le cas d'un comité de village de la daïra de Ouaguenoun à Tizi-Ouzou, où on exige 8 000 DA par personne pour une population de 3 000 habitants. Les soupçons sont encore plus justifiés du moment que nos sources évoquent un terroriste repenté dans le staff dudit comité.



Un jour, un sondage



Estimez-vous possible un retour au calme en Libye sans intervention militaire étrangère ?

OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que le crédit à la consommation devrait être autorisé dans les plus courts délais ?

Résultat sondage

Oui :	Non :	S. opinion
41,42%	52,33%	: 6,25%

Les islamistes syriens recrutent à Boudouaou

Une information a circulé avec persistance hier à Boudouaou, dans le centre de la wilaya de Boumerdès, faisant état du départ de 6 jeunes depuis ex-Alma vers la Syrie pour participer au djihad que mène un ensemble d'organisations islamistes armées et une frange d'Al Qaïda contre le régime de Bachar El Assad.

Ces jeunes, affirme notre source, fréquentaient avec assiduité la mosquée d'un quartier connu pour avoir été l'un des fiefs de l'ex-FIS à Boudouaou. Si l'information se confirmait, cela veut dire qu'un réseau d'embrigadement de jeunes a été constitué et a disposé, dans l'ombre, du temps nécessaire pour devenir opérationnel.

SUITE AU SÉISME DU 1^{er} AOÛT À BOLOGHINE

Les recommandations de l'Ordre des architectes

Il ressort du rapport d'activité de la cellule de crise du CNOAA (Conseil national de l'Ordre des architectes algériens), sur le séisme de Bologhine qui a touché Alger le 1^{er} août 2014, qui vient d'être rendu public et dont nous détenons une copie, que l'intervention des architectes a été limitée à l'assistance aux opérations d'expertise des immeubles présentant des signes de dégradation.

En ce sens, le CNOAA a mis en place une cellule de crise centrale et 7 autres cellules au niveau des autres wilayas touchées, mobilisant ainsi 312 architectes qui ont expertisé 4 427 immeubles et ce, en collaboration avec les services techniques des APC et du CTC, avec établissement de 5 000 fiches de diagnostic.

En effet, l'ordre des architectes a tiré plusieurs enseignements de cette expérience, non-

obstant le fait que les dégâts de ce séisme étaient fort heureusement négligeables dont, entre autres la nécessité de constituer un dispositif permanent pouvant mener efficacement les opérations d'intervention d'urgence, l'obligation de former des architectes aptes à assurer des opérations d'intervention d'urgence et ce, quelque soit leur nature, la nécessité de se doter de moyens adéquats dédiés aux opérations d'intervention d'urgence et



Des mesures urgentes doivent être prises pour éviter l'effondrement du vieux bâti.

d'acquérir les mécanismes de coordination et collaboration avec les dispositifs officiels d'intervention en cas d'urgence (plan Orsec, cellules de crises ministé-

rielles etc.). Cependant, dans ledit rapport, l'ordre des architectes note que les constructions réalisées sur la base du Règlement parasismique algé-

rien (RPA 99 version 2003), se sont relativement bien comportées et ne connaissent pas de grands dommages.

En revanche, des défaillances ont été constatées sur le tissu Ottoman, notamment à La Casbah et le tissu colonial (bâtiements mal ou pas entretenus), classés en 2003, en orange 3 ou orange 4.

Par ailleurs, le CNOAA préconise la prise en charge urgente de ce tissu, par la mise en place d'une agence nationale constituée de professionnels pour éviter des effondrements futurs car présentant un réel danger pour les habitants, particulièrement, dans la commune de Bab-El-Oued.

Daoud Allam

CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Commémoration de son 58^e anniversaire

Le congrès de la Soummam célèbre aujourd'hui son 58^e anniversaire. L'association Machaâl Echahid, et le journal Echaâb ont commémoré hier l'événement, en rappelant les principaux fondements de la plateforme du congrès de la Soummam tenu le 20 août 1956.

Le congrès a souligné Amar El Khila, historien et enseignant en sciences politiques à l'université d'Alger, en plus d'avoir donné un cachet populaire à la Révolution, il lui a permis d'avoir un écho sur le plan

international. C'est suite à ce congrès que la question de l'Algérie fut évoquée pour la première fois lors de la 10^e session du Conseil de sécurité de l'organisation des Nations unies. 28 contre 27 voix se sont prononcées en faveur des Algériens. Une situation, rappela l'historien qui a, d'ailleurs, suscité la colère de la partie française qui a quitté les assemblées générales de l'ONU.

Le 1^{er} novembre 1954, poursuit l'historien, le but était le déclenchement de la guerre pour arracher l'indépendance. Le congrès de la Soummam a mis en place les grandes lignes de la guerre de Libération à partir du 20 août 1956. Il a permis de réor-

ganiser l'Armée de libération nationale, de réadapter la politique du FLN et d'encadrer le militantisme syndicaliste et le mouvement associatif ainsi que la propagande. Il y a eu également la mise en place d'un conseil national de la Révolution algérienne, d'une instance exécutive et la création de la Wilaya VI au sud.

Amar El Khila a, par ailleurs, relevé que Abane Ramdane, organisateur principal du congrès de la Soummam, qui devait envoyer une copie de la plateforme du congrès aux autres dirigeants de la Révolution ne l'a pas fait. «La copie n'a pas été discutée ni lue avant le 20 août, entre

les autres dirigeants et Abane n'a pas été chaud pour la participation d'une délégation étrangère. Plusieurs dirigeants dont Ben Bella n'ont pas assisté à cette réunion. Ceci a fait que l'équilibre des forces était faible», a souligné l'intervenant.

Revenant sur le 20 août 1956, l'historien a indiqué que les attaques du Nord constantinois ont été le «déclat» pour réunir le peuple algérien autour du FLN et de la Révolution nationale. «C'est à partir de cette date que la guerre de Libération s'est propagée pour toucher tout le territoire national», a-t-il souligné.

S. A.

BÉJAÏA

Des manifestants scellent les sièges d'APC de Béni Maouche et Amizour

C'est un véritable embrasement qui affecte depuis le début de ce mois d'août la wilaya de Béjaïa où les actions musclées de fermeture de route, sièges d'APC et de daïra, voie ferrée ont constitué le lot de désagréments empoisonnant le quotidien des populations locales dans leurs déplacements et les estivants ayant choisi cette majestueuse région de la Basse-Kabylie, dans l'espoir d'y passer de «paisibles» vacances.

Au village Aftis, dans la municipalité de Boudjellil, à 60 km au sud de Béjaïa, la mobilisation citoyenne ne faiblit toujours pas après un mouvement de protestation de dix jours, pour faire aboutir leurs revendications sociales. En effet, après avoir scellé le siège de leur mairie depuis dix jours, les villageois ont décidé de radicaliser leur mouvement depuis cinq jours, à travers le blocage de la RN 26 à hauteur de Tazmalt et la voie ferrée au niveau d'Allaghane paralysant le trafic routier et ferroviaire, pour se faire entendre des pouvoirs publics qui tardent à prendre en charge leurs préoccupations sociales.

Les manifestants qui ne semblent pas prêts à lâcher prise jusqu'à la satisfaction totale de leurs doléances, se disent déterminés à maintenir ce blocus tant que leurs préoccupations sociales ne sont pas prises en charge. Il s'agit, entre

autres, du bitumage de la route menant vers leur village, l'assainissement, l'alimentation en eau potable, la réalisation d'une maison de jeunes et d'un stade, de l'éclairage public ainsi que le raccordement au réseau de gaz de ville.

Hier encore, le trafic routier et ferroviaire a été paralysé pénalisant les citoyens dans leurs déplacements.

Alors que l'importante voie de communication reliant la wilaya de Béjaïa à l'est et au centre du pays est toujours fermée à la circulation, tout comme la voie ferrée obstruée par des troncs d'arbres et divers objets par des manifestants, des citoyens du village d'Ighdlane, relevant de la commune de Beni Maouche sont montés au créneau en procédant à leur tour au blocage du siège de leur APC et celui de la daïra pour dénoncer l'arrêt des travaux de réfection de la route menant vers leur village depuis 8 mois. Les vil-

lageois manifestants exigent la reprise dans l'immédiat des travaux de réalisation de leur route. La municipalité d'Amizour n'a pas également échappé à la colère citoyenne.

Dans la journée d'hier mardi, des villageois de Barzoune ont décidé de cadenasser le siège de leur mairie à Amizour en signe de protestation devant le manque d'eau potable en cette période de grandes chaleurs notamment, ainsi que pour réclamer le bitumage de la route menant vers leur cité.

La rue s'est aussi enflammée durant la semaine dans plusieurs municipalités de la wilaya à l'instar de Taskriout, à 50 km à l'est de Béjaïa, où les habitants du village Aït M'barek ont cadenassé le siège de leur municipalité dimanche et lundi derniers avec comme principale revendication la délocalisation d'une décharge sauvage située à proximité de leur village.

Excédés par les incessantes odeurs répugnantes provenant de cette décharge anarchique, les villageois protestataires ont empêché les camions de ramassage des ordures de sortir du parc communal pour procéder à la collecte des ordures tout en exigeant des autori-

tés concernées la prise en charge urgemment de leur préoccupation.

Les citoyens de «Avreres», dans la commune de Toudja, ont également investi le terrain de la protestation à travers un rassemblement observé devant le siège de la wilaya dimanche. A l'appel de leur Fédération des associations qui regroupe 19 villages, les habitants de Avreres sont sortis dans la rue pour exprimer leur ras-le-bol devant la dégradation des conditions de vie dans leur douar et réclamer à l'occasion, entre autres, le goudronnage des routes des villages, de l'eau potable, de l'électricité, l'assainissement ainsi que la réalisation des infrastructures de sports et loisirs. Aussi, durant la journée du 13 août passé, les estivants qui ont choisi la féérique côte ouest béjaouie pour se détendre et profiter de la grande bleue ont vécu un cauchemar sur cet axe routier de la RN 24 reliant par la côte la wilaya de Béjaïa et celle de Tizi-Ouzou en passant par Azzefoun pour cause de fermeture à la circulation par les villageois d'Adrar-Oufernou qui réclament aussi l'amélioration du cadre de vie dans leur cité.

A. Kersani

La LADDH exige la libération du blogueur de Ghardaïa

La Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme exige la libération immédiate du blogueur Youcef Ould Dada.

Ce dernier, pour rappel, est condamné à 3 ans de prison ferme, «pour atteinte à l'intérêt national», pour avoir filmé et diffusé la fameuse scène montrant, à Ghardaïa, des policiers en train de s'adonner à des pillages. Ce que réfute la DGSN, affirmant qu'il s'agissait de vidéo-montage. Quoi qu'il en soit, la LADDH, et suite au procès en appel lundi dernier à Ghardaïa, considère, dans un communiqué que «la diffusion des vidéos sur internet relève de la liberté d'expression».

Tout ce que prévoit la loi de finances 2015

Une croissance économique de 3,42%, des importations de biens de 65,4 milliards de dollars, un déficit budgétaire de plus de 4 100 milliards de dinars, un excédent de plus de 2 600 milliards de dinars à verser dans le fonds de régulation des recettes. Ce sont quelques données chiffrées de l'avant-projet de loi de finances pour 2015 qui, par ailleurs, consacre l'abrogation de l'article 84-bis, entérine l'octroi des crédits bancaires à la consommation et prévoit plusieurs mesures controversées en matière d'investissement et promotion de la production nationale.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Dans une note de présentation, les rédacteurs assurent que l'avant-projet de loi de finances (APLF) pour 2015 s'insère dans les objectifs tracés par le programme quinquennal 2015-2019, notamment ceux visant une croissance économique sensible avec une plus grande diversification de sa structure, une amélioration de la part des exportations, hors hydrocarbures, dans les exportations totales, une création d'emplois effectifs et une augmentation de la part des recettes ordinaires dans les ressources budgétaires.

Au-delà de l'analyse de la conjoncture mondiale, l'avant-projet compare entre les données du FMI et celles du plan d'action du gouvernement, adopté par le Parlement concernant l'économie nationale.

Les chiffres du FMI et ceux du gouvernement comparés

Certes, le FMI prévoit une amélioration sensible de la croissance économique (4,3% en 2014 et 4,1% en 2015, contre 2,7% en 2013), sous l'hypothèse d'une diversification de l'économie algérienne, malgré le repli de la croissance de la valeur ajoutée des secteurs, hors hydrocarbures.

Toutefois, les prévisions du programme quinquennal 2015-2019 situent le niveau de la croissance du PIB à 3,42% en 2015, en retrait de 0,7 point de pourcentage par rapport aux prévisions du FMI, en raison de l'écart entre les évolutions du secteur des hydrocarbures (+1,72% dans l'avant-projet 2015 et +2,3% dans les prévisions du FMI).

Pour l'Algérie, il est prévu une augmentation du taux d'inflation qui devrait atteindre 4% en 2014 et en 2015 (contre 3,25% en 2013), tandis que l'avant-projet fixe une variation de l'indice des prix à la consommation de +3,0%.

Pour l'Algérie, le FMI prévoit une tendance à la baisse du taux de chômage qui devrait atteindre 9,4% en 2014 et 9,0% en 2015 (contre 9,8% en 2013).

Les importations sont estimées à 65,4 milliards de dollars en 2015

Ainsi, l'avant-projet a été basé sur les grands agrégats économiques et financiers suivants : un prix du baril de pétrole brut à 37 dollars pour le prix de référence fiscal et à 100 dollars pour le prix moyen du marché, ainsi qu'une parité monétaire dinar-dollar américain de 79 dinars pour un dollar.

Il prévoit également une augmentation des importations de marchandises de 6,2% par rapport à 2014 (en volume de 4,54% et de prix à 1,60%), à 65,44 milliards de dollars, contre une progression des exportations d'hydrocarbures de 3,68%, à 66,02 milliards de dollars.

Un déficit budgétaire de plus de 4 100 milliards de dinars

En termes de cadrage budgétaire, l'avant-projet observe que «la confection du budget de l'Etat au titre de l'année 2015 s'insère dans une démarche prudente et réaliste, en conformité avec les capacités économiques et financières du pays». D'où «un parachèvement des programmes qui se poursuivra, tout en privilégiant l'efficacité de la dépense publique».

Dans ce contexte, l'avant projet de la loi de finances pour 2015 se déclinerait en 8 858,1 milliards de dinars au titre des dépenses et en 4 684,6 milliards de dinars au titre des recettes. Un profil budgétaire qui induirait un niveau du solde budgétaire de -4 173,4 milliards de dinars représentant -22,0% du PIB. Voire, le solde global du Trésor se situera à -4 187,0 milliards de DA, soit -22,1% du PIB.

Plus de 2 600 milliards de dinars à verser dans le FRR

De manière explicite, l'on indique que les recettes budgétaires s'élèveraient, en 2015, à 4 684,6 milliards de dinars, se répartissant en 1 722,9 milliards de dinars en produit de la fiscalité pétrolière et 2 961,7 milliards de dinars en fiscalité ordinaire.

Le produit de la fiscalité pétrolière budgétisée devra croître sous l'effet, essentiellement, de l'évolution des quantités d'hydrocarbures commercialisées (marché local et marché international). Soit, une fiscalité pétrolière à recouvrer qui devrait s'établir à 4 357,1 milliards de dinars, générant ainsi une plus value à verser dans le FRR de l'ordre de 2 634,2 milliards de dinars à la fin de 2015.

La fiscalité ordinaire progresserait de 13,0%, passant ainsi de 2 621,8 milliards de DA en 2014 à 2 961,7 milliards de DA en 2015, sous l'effet combiné des hausses des produits des contributions directes (+8,5%), des impôts sur les affaires (+11,1%), des produits de douane (+8,9%) et des contributions au budget de l'Etat ainsi que des revenus des participations de l'Etat de 43,1%.

Hausse des dépenses de fonctionnement

Quant aux dépenses budgétaires, elles s'établiraient en 2015 à 8 858,1 milliards de dinars en hausse de 15,7% par rapport aux dépenses de la loi de finances pour 2014. Cette hausse s'explique par la croissance aussi bien des dépenses de fonctionnement (+5,5%), que celles d'équipement (+32,1%).

En effet, les dépenses de fonctionnement augmenteraient de 257,8 milliards de dinars, passant de 4 714,5 milliards de dinars dans la loi de Finances 2014 à 4 972,3 milliards de dinars dans l'APLF



La loi de finances s'insère dans les objectifs tracés par le programme quinquennal 2015-2019.

2015, soit une hausse de 5,5%. Et ce en raison notamment de la prise en charge des nouveaux postes budgétaires et du produit de la formation ainsi que de l'impact des avancements dans les carrières, avec des dépenses de rémunérations qui se situeront ainsi à 2 104,4 milliards de dinars contre 1 976,8 milliards de dinars dans la LF 2014.

Davantage de soutiens et aides publiques

En outre, l'intervention économique de l'Etat passera de 534,3 milliards de dinars en 2014 à 493,3 milliards de DA (-41 milliards de DA), avec, toutefois, une hausse des contributions de l'Etat au profit de l'Onil et à l'OAIC, qui enregistreront des augmentations de 3,4 milliards de dinars et 8,4 milliards de dinars, respectivement.

Par ailleurs, le budget de l'Etat continuera de prendre en charge les aides et subventions en direction des franges de populations fragilisées, le soutien des produits et services de base ainsi que les dispositifs de promotion de l'emploi.

Dans le domaine de l'action sociale, l'avant-projet évoque le soutien aux retraites d'un montant de 226,3 milliards de dinars couvrant le différentiel de pensions de retraites des moudjahidine, des petites pensions, la contribution de l'Etat au Fonds de réserves de retraites, des indemnités et allocations (ICPRI, Icar, ICPR...), mais aussi une dotation budgétaire en direction des élèves démunis (allocation spéciale, gratuité du livre scolaire, cantines scolaires et bibliothèques scolaires) d'un montant de 41,0 milliards de dinars, ainsi qu'une dotation d'un montant de 1 milliard de dinars pour alimenter le fonds de pension alimentaire pour les femmes divorcées.

L'article 87-bis sera abrogé

Par ailleurs, l'avant-projet consacre l'abrogation de l'article 87-bis de la loi n°90-11 du 21 avril 1990, relative aux relations de travail, ainsi que le renvoi à la voie réglementaire pour la nouvelle définition de SNMG.

Cette mesure sera couverte dans la mesure où le budget de fonctionnement intégrera également, un montant de 310,5 milliards de dinars de provision groupée couvrant notamment l'inciden-

ce de la révision de la définition du SNMG.

Hausse des crédits d'équipement

Quant aux dépenses d'équipement, l'on indique que les autorisations de programmes (AP) pour 2015 s'élèveront à 4 079,7 milliards de dinars contre 2 744,3 pour la LF 2014 soit une hausse de 1 335,4 milliards de DA (+48,7%).

Les crédits de paiement (CP) passeront de 2 941,7 milliards de DA dans la LF 2014 à 3 885,8 milliards de DA dans la loi de finances pour 2015, soit une hausse de 32,1%. Ce niveau de crédits de paiement se décomposera entre les investissements pour un montant de 2 802,1 milliards de dinars (en hausse de 944,1 milliards de dinars) et les opérations en capital pour un montant de 1 083,7 milliards de dinars.

Il s'agit de prendre en charge notamment une tranche du programme en cours (PEC) de 863,2 milliards de DA, un montant de réévaluation de 760,7 milliards de dinars, une dotation pour le soutien à l'activité économique de 811,9 milliards de DA (CAS), ainsi que l'inscription d'un programme neuf de 1 178,2 milliards de DA en direction, notamment, des secteurs de l'habitat, de l'hydraulique, de l'énergie, de l'éducation-formation-enseignement supérieur et de la santé.

Des exonérations mais aussi des surprises fiscales

Par ailleurs, plusieurs propositions d'ordre financier, économique et social sont contenues dans cet avant-projet. En ce qui concerne l'encouragement de l'investissement et la promotion de la production nationale, le projet évoque l'octroi d'avantages fiscaux aux investissements qui portent sur les activités relevant des filières industrielles.

Ces investissements bénéficieront d'une exonération en matière d'IBS ou d'IRG et de la TAP pour une durée de 5 ans.

Ces mêmes activités bénéficieront d'une bonification à 3% des taux d'intérêts applicables aux prêts bancaires. En matière fiscale, l'avant-projet fait état d'une disposition assez surprenante de la révision du taux de l'IBS en l'unifiant à 23% au lieu des 19% (sociétés exerçant dans la production de biens, BTP et tourisme) et

25% (sociétés exerçant dans les activités de commerce et de services) qui sont en vigueur.

Autre mesure, l'augmentation du droit fixe d'enregistrement de 500 à 1 500 DA, applicable à tous les actes qui ne se trouvent tarifés par aucun article du code de l'enregistrement et qui ne peuvent donner lieu à la perception d'un droit proportionnel, à l'instar des actes de location d'immeubles.

Révision du régime d'imposition forfaitaire

D'autres dispositions d'exception sont évoquées, notamment la soumission des biens usagés à la TVA sur la marge et ce, en vue d'encadrer le marché d'occasion, ainsi que la soumission des intrants destinés à l'aviculture au taux de 7% de TVA au lieu et place de l'exonération.

La révision du régime d'imposition forfaitaire (IFU) est aussi évoquée à travers, notamment la révision du seuil du régime du forfait (IFU) en le portant à 30 millions de DA et alignement du seuil d'assujettissement à la TVA sur ce nouveau seuil, la suppression du régime simplifié et du taux proportionnel de 20%, le relèvement du montant du minimum d'imposition de 5 000 DA à 10 000 DA pour les contribuables relevant de l'IFU, l'exclusion des sociétés et coopératives soumises à l'IFU, du champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Le timbre du passeport à 10 000 dinars

Comme il est fait état de l'augmentation des droits de timbre sur les passeports de 2 000 DA à 10 000 DA en contrepartie de la biométrisation du document et de l'augmentation de sa durée de validité (10 années au lieu de 5 années) ainsi que la suppression du mode de paiement par timbre mobile.

A contrario, le droit du timbre sur certains documents administratifs (certificat de nationalité, casier judiciaire et carte d'identité nationale) est supprimé.

Outre l'institution d'une amende fiscale sur la détention ou la vente d'ouvrages en métaux précieux importés en dépit du dispositif légal, le projet comporte le réaménagement de la taxe intérieure de consommation sur les produits tabagiques par l'institution d'un taux proportionnel de 10%, applicable sur la valeur, en sus d'un droit fixe applicable sur les quantités.

Le crédit à la consommation consacré

Le texte propose aussi de relever le montant du minimum d'imposition de 5 000 DA à 10 000 DA, pour les contribuables relevant de l'IRG.

Ce faisant, l'avant-projet autorise les banques à accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation destinés à l'acquisition de biens par les ménages.

Comme il instaure un ancrage légal à la nouvelle formule du logement, dénommée «logement promotionnel public (LPP)», à l'effet de la consacrer comme un projet d'intérêt public, destiné à une tranche de population éligible à l'aide de l'Etat.

Assainissement des comptes d'affectation spéciale (CAS)

L'action d'assainissement des Comptes d'affectation spéciale (CAS) se poursuivra à travers la loi de finances pour 2015. Ainsi, les propositions pour 2015 porteront sur 12 comptes d'affectation spéciale, à travers le regroupement de 11 comptes en 5, soit une réduction de 6 comptes, la clôture et la budgétisation de 5 comptes et la clôture définitive d'un compte.

Ce faisant, un délai d'une année est prévu pour la clôture définitive des comptes concernés, afin de permettre aux ordonnateurs de prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de ces opérations d'assainissement.

Des avantages pour les clubs de football

L'avant-projet de loi de finances prévoit de porter à 100% au lieu de 80% le financement du coût de réalisation des centres d'entraînement et d'étendre la prise en charge de 50% de frais de déplacement du club professionnel pour les matchs disputés à l'étranger, aux compétitions mondiales.

En outre, il propose de proroger le financement du fonds de roulement du club professionnel de football pour une durée de quatre (04) années à compter de la date de publication de la LF 2015 et d'attribuer la qualité d'ordonnateur secondaire de ce compte aux directeurs de la jeunesse et des sports de wilayas.

Les opérateurs télécoms passibles de sanctions

L'avant-projet évoque l'application de sanctions financières préables à toute action extrême (retrait de licence ou de l'autorisation) pour les opérateurs activant dans le secteur de la poste et des télécommunications, pour réprimer l'agissement des opérateurs défaillants sans pour autant les écarter de la sphère économique en vue de garantir les règles de la concurrence.

C. B.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les ministères de la Défense et de l'Intérieur bien lotis

Les ministères de la Défense nationale et de l'Intérieur et des Collectivités locales sont bien lotis pour l'exercice 2015.

Ainsi, l'avant-projet de loi de finances ouvre un crédit au titre du budget de fonctionnement de plus de 1 577 milliards de dinars pour ces deux départements ministériels.

Ce faisant, le ministère de la Santé bénéficiera d'un crédit de près de 382 milliards de dinars tandis que les ministères de l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle, seront crédités à hauteur de 1 000 milliards de dinars.

C. B.

FISCALITÉ

L'État favorise les importateurs

La promotion de la production nationale tant clamée par les pouvoirs publics ne serait-elle qu'un leurre, un mensonge ? Oui, dans la mesure où l'Etat semble favoriser davantage les importateurs que les producteurs.

L'avant-projet de loi de finances pour 2015 comporte une mesure à caractère financier et économique assez surprenante. Au titre de l'amélioration du rendement et de l'élargissement de l'assiette fiscale, le projet de cadrage budgétaire et réglementaire prévoit la révision du taux de l'Impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS).

Il s'agit en fait, selon la note de présentation de l'avant-projet de l'unification du taux de l'IBS à 23% au lieu des taux de 19% (sociétés exerçant dans la production de biens, BTP et tourisme) et 25% (sociétés exerçant dans les activités de commerce et de services) qui sont en vigueur. En d'autres termes, le projet prévoit d'imposer davantage les producteurs, en relevant le taux d'IBS de 19% à 23% et de réduire la pression pour les importateurs en diminuant le taux de 25% à 23%.

Une mesure que l'on expliquerait par un facteur d'ordre technique, faciliter les actions de recouvrement et de contrôle fiscal et mieux lutter contre la fraude fiscale, notamment dans le cas des sociétés qui exercent plusieurs activités relevant de taux différents. Toutefois, une mesure assez surprenante, estiment plusieurs dirigeants d'organisations patronales interrogés hier. «Insensée, inacceptable. Anormale». C'est ainsi que le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab), Ali Hamani, qualifiait cette mesure fiscale, tout en précisant ne pas connaître le teneur du projet et en se prononçant sur une hypothèse. Soit un facteur de «désinvestissement» et de pertes financières et une mesure qui «porte un coup fatal aux producteurs», relève ce dirigeant patronal, «en colère» si cette mesure était avérée. De

l'avis d'Ali Hamani, une telle disposition encouragerait davantage les opérateurs nationaux à recourir à l'importation au détriment de la production. Ainsi, le président de l'Apab déplore le fait qu'en dépit des appels des producteurs et opérateurs nationaux pour la promotion de la production nationale, formulés notamment lors des rencontres tripartites, les pouvoirs publics semblent privilégier une démarche autre.

Une appréciation négative que le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (Cipa), Abdelaziz Mehenni, partagera également.

N'étant pas également au courant de la teneur du projet de loi, le dirigeant de la Cipa estimera que cette mesure fiscale si avérée et qui est, de surcroît, prise sans concertation avec les concernés, ne fera qu'accroître la situation critique des producteurs nationaux, confrontés à la mévente, la «concurrence anarchique» de l'importation... Voire, une mesure incohérente dans la

mesure où les revenus pétroliers baissent et que les pouvoirs publics encouragent de facto l'augmentation de la facture d'importation au lieu d'œuvrer en matière de régulation commerciale.

Ignorant également le contenu du projet de loi de finances 2015, le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), Mustapha Merzouk, formulera une appréciation similaire. «Surprenante», «un peu contradictoire» serait cette mesure de relèvement du taux de l'IBS, considère le président de l'Unep, dans la mesure où elle impacte sur les investissements et ne correspond pas à la démarche impulsée en matière de promotion de la production nationale.

En somme, la promotion de la production nationale tant clamée par les pouvoirs publics ne serait-elle qu'un leurre, un mensonge ? Oui, dans la mesure où l'Etat semble favoriser davantage les importateurs que les producteurs.

C. B.

ALORS QUE 200 000 TÊTES BOVINES ONT ÉTÉ IMMUNISÉES ENTRE JEUDI ET DIMANCHE

Un nouvel arrivage de vaccins contre la fièvre aphteuse

Alors que l'épidémie de la fièvre aphteuse s'étend désormais sur 24 wilayas du pays, de nouvelles quantités de vaccins ont été livrées hier, pour renforcer la lutte contre cette maladie qui a déjà coûté l'abattage de près de 3000 têtes bovines.

Mehdi Mehenni - Alger (Le soir) - Après le premier arrivage de vaccins mercredi dernier, soit le 13 août 2014, le chargé de communication du ministère de l'Agriculture, Hakim Chaouch, a fait savoir qu'un autre lot a été fourni hier, mardi, à l'Algérie. «Les importantes quantités de vaccins acquises mercredi dernier, ont permis d'immuniser 200 000 têtes bovines à travers 44 wilayas du pays. Avec ce nouvel arrivage de vaccins qui est pratiquement de la même conséquence que le précédent, nos services vétérinaires vont pouvoir assurer davantage contre l'épidémie de la fièvre aphteuse», explique-t-il.



200 000 bêtes ont été immunisées à travers 44 wilayas.

Hakim Chaouch rassure néanmoins que d'ici début septembre son département aura acquis un million de doses de vaccin contre cette épidémie.

Concernant l'indemnisation des éleveurs dont le bovin a été touché par la fièvre aphteuse, la même source affirme que les ser-

vices vétérinaires des différentes wilayas concernées par la maladie ont mis en place une stratégie infaillible : «Après la déclaration d'un foyer de fièvre aphteuse nos services vétérinaires se déplacent sur les lieux, diagnostiquent, puis signent un certificat de constat de mortalité.

Un certificat qui sera suivi d'abattage et de désinfection des lieux... Ensuite les services vétérinaires en question alertent à leur tour la Direction des services agricoles de wilaya (DSA), qui au bout du cycle notifie la banque agricole (Badr), pour dédommager les éleveurs». Enfin et pour rappel, le ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri, avait déclaré, le mardi 12 août dernier, lors de sa dernière visite d'inspection et de travail dans les wilayas de Blida et Médéa : «Il ne faut pas croire que le vaccin contre la fièvre aphteuse se trouve au marché d'El Hamiz. Il n'y a que deux laboratoires au monde qui le fabriquent et actuellement, cette épidémie touche plus de 60 pays à travers le globe, notamment la Chine, La Corée du Sud, la Russie, l'Iran, la Turquie, le Koweït... Nous avons ainsi passé une commande il y a trois mois et sa livraison se fera très bientôt».

M. M.

OUM-EL-BOUAGHI

Plus d'une dizaine de foyers signalés dans la région

Enfin la pathologie de la fièvre aphteuse se propage et touche une grande partie des régions du pays, et ce malgré la vigilance et les mesures draconiennes prises par les différentes directions des services agricoles depuis la découverte de cette fièvre qui a fait une razzia dans la race bovine.

De sources sûres, l'on a appris qu'au niveau de la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, près d'une dizaine de foyers de la fièvre aphteuse venaient d'être confirmés par la direction de l'agricultu-

re, on parle des communes de Ksar Sbihi, El Harmelia, et Bir Chouhada, ces communes qui comptent un nombre important d'éleveurs de bovins. Selon les mêmes sources, la panique vient du côté de Bir Chouhada, une commune de l'ouest de la wilaya qui enregistre à elle seule un chiffre effarant de plus d'une centaine de bêtes touchées par cette pathologie. Cette situation a mis en branle toutes les parties concernées dont les responsables respectifs se sont réunis pour débattre du phénomène et trouver en urgence des palliatifs

pour prendre en charge cette pathologie mortelle.

A cet effet, une commission de crise est constituée au niveau de la wilaya, élargie aux daïrates avec la mission spéciale de suivre de près cette pathologie et prendre les mesures adéquates qui s'imposent pour éviter toute propagation synonyme de catastrophe.

Dans ce cadre et à titre préventif et curatif, les services de la DSA ont lancé une large sensibilisation dans les milieux ruraux, notamment à l'adresse des éleveurs et autres maquignons pour

signaler précocement toute suspicion relative à la pathologie.

Dans le même sillage, les services de la DSA ont réceptionné un quota de 5 000 doses de vaccin ; quantité couvrant largement les besoins pour la wilaya, de même, la direction de l'agriculture d'Oum-El-Bouaghi assure et rassure les éleveurs astreints à l'abattage de leur bétail que ces derniers seront remboursés à hauteur de 80% après le passage des membres de la commission chargée de l'évaluation des pertes causées.

Moussa C.

CAP-DJINET

«Bateau cassé», ce coin paisible

On ne peut pas la rater. Elle est située à quelques mètres, en contrebas, de la RN24 (Boumerdès-Dellys), la plage dite «Bateau cassé» est à la périphérie Est de la petite ville de Cap-Djinet à une trentaine de kilomètres de la ville de Boumerdès. Elle tire son nom d'une épave d'un bateau, dont une partie émerge, au loin, des eaux, qui aurait été coulé lors de la Seconde Guerre mondiale.

Étalée sur environ 1 000 mètres, cette plage est le coin préféré des familles à la recherche d'un coin tranquille dans le long littoral (12,6 km) de la commune de Cap-Djinet. Sur place, 14 surveillants de la Protection civile sont détachés pour veiller sur la sécurité des baigneurs. Trois jeunes femmes venues de Oued-Aïssi, près de Tizi-Ouzou sont allongées sur le sable en compagnie de leurs gamins. «C'est une plage familiale tranquille. Nous sommes ici depuis 2 jours. Nous avons loué un appartement et nous passons des moments vraiment agréables», témoigne l'une d'elles.

A quelques mètres, trois familles sont venues ensemble d'El Harrach. Les hommes sont réunis autour d'une partie de dominos et l'armada juvénile se débat sur le sable ou barbote dans l'eau. Avant de terminer notre question, l'un d'eux lance : «La plage est formidable et comme vous le voyez nous passons de bons moments.»

Jeudi, comme il y avait du vent soufflant d'est en ouest, la fréquentation n'était pas forte. «Les jours de grosse chaleur, il n'y a pratiquement pas de place», dira l'un des maîtres-nageurs qui précise que les estivants viennent de toutes les régions du pays plus particulièrement de l'Algérois et de la Haute Kabylie. Un peu plus loin, la plage Mazerghane est longue de 1 500 mètres. Quelques familles sont installées. Un gros machin qui rassemble à une tente et sur lequel flotte un énorme emblème national monté sur un mâti qui attire notre attention. C'est le campement de Amirouche 23 ans, petit commerçant, Rostom 19 ans étudiant et leurs 4 copains de Bordj-Menaïel. Ils sont sur place depuis le second jour de l'Aïd-El-Fitr.

«A Bordj-Menaïel, nous n'avons rien. Alors nous sommes venus ici pour fuir le stress.» Est-ce qu'on leur a accordé facilement l'autorisation de camper ? «Nous n'avons même pas demandé d'autorisation. Mais les gendarmes passent régulièrement et nous discutons avec eux. Comme nous participons au nettoyage de la plage et à la tranquillité des familles, personne ne s'offusque de notre présence jour et nuit», dira Amirouche.

Au niveau du poste de la Protection civile nous engageons une discussion avec les agents surveillants, le gardien du parking et un citoyen du voisinage. À notre question sur la présence des familles sur leurs plages, c'est le citoyen d'une soixantaine d'années qui prend la parole. «Nous avons un grand respect pour la famille et nos jeunes n'accepterons pas que ces familles qui viennent chez nous soient importunées.» Cet état d'esprit qui honore la population de Cap-Djinet nous a été rappelé par le gérant de l'auberge Cap-Djinet implantée à la lisière de cette plage. Ce dernier est originaire de Haute Kabylie mais travaille depuis longtemps pour connaître la population, singulièrement ses voisins. «Pour ce que je connais très bien c'est-à-dire le voisinage à partir de 800 mètres à droite et 800 autres mètres à gauche de notre établissement, je peux vous garantir que c'est des gens bien élevés, sages et très hospitaliers.»

Après avoir approfondi la discussion nous avons compris que les habitants en question propriétaires de la quasi-totalité



En matière de tourisme, tout reste à faire à Cap Djinet.

des terrains et qui ont construit dans cette partie de la municipalité sont tous originaire du même âarch. Comme quoi la cohésion sociale est un facteur de paix.

Nous avons commencé ce jeudi notre périple à travers cette municipalité par la plage du port. Des familles arrivaient au début de la matinée de la région de l'axe Rouiba-Boudouaou ou de Tizi-Ouzou, de Bouira et d'Alger. Cette plage est la plus prisée parce qu'elle est protégée par le port contre les vents d'est, donc de la houle. Les eaux sont calmes et peu profondes. Au milieu de la journée, elle était bondée.

Des efforts pour une commune démunie de grandes ressources financières

A l'issue de notre tournée à travers les différents rivages, nous avons constaté qu'en matière de propreté des plages et de sécurité, les estivants, qui concéderont quelques imperfections mineures, peuvent opter pour l'une des plages de Cap-Djinet et passer de bons moments.

Faut-il rappeler que cette municipalité de la daïra de Bordj-Menaïel commence à peine à sortir de 20 ans de léthargie exacerbée par une crise sécuritaire aiguë. Le retard mis pour préparer la saison estivale 2014 est l'illustration de cette difficulté à redonner le goût de la vie dans cette région. D'ailleurs quelques rares établissements d'hébergement, généralement construits à la fin des années 1980 et qu'on pourrait verser dans le secteur du tourisme de la localité ont ouvert dans la précipitation.

«Nous avons pris la décision de procéder à quelques travaux sommaires et de n'ouvrir cette année que durant la première quinzaine du mois du Ramadhan.

Nous nous projetons pour la prochaine saison», nous a déclaré le gérant de l'auberge Cap-Djinet qui loue à des prix raisonnables des appartements et des studios d'un bon standing. C'est le cas d'un restaurateur qui dispose sous d'énormes arbres exotiques d'une grande terrasse fermée depuis des décennies juste au bord de la RN24. Il a ouvert depuis très peu une gargote. Chez un professionnel du tourisme, cette terrasse deviendrait un endroit paradisiaque à haut rendement financier.

L'APC de son côté mobilise chaque jour tout ce qu'elle a comme moyens humains et matériels pour nettoyer les 9 plages totalisant, selon le maire, Nacer Benezri, une longueur de 7 000 mètres et la ville. «Chaque jour, je commence mon travail à 6h pour veiller aux travaux de nettoyage de la ville» dira-t-il. Le maire de Cap-Djinet, ancien cadre des forêts est connu pour être un passionné par sa mission au niveau de la commune. Mais comme on le dit, la plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a. Cap Djinet, qui abrite environ 24 000 habitants, occupant une superficie de 72,13 km² — l'une des plus grandes des 32 communes — est une municipalité qui ne peut compter que sur les subventions de l'Etat pour pouvoir répondre au minimum

des besoins des estivants qui la choisissent comme destination. Ses revenus annuels sont estimés à 7 milliards de centimes alors que la seule masse salariale des agents communaux mobilise 12 milliards de centimes pour les 12 mois de l'année. D'ailleurs c'est le département du Tourisme de la wilaya de Boumerdès qui a pris en charge un programme d'aménagement des plages de la localité.

Selon Nor Zoulim, directeur du Tourisme de la wilaya, son département a pris en charge les travaux d'aménagement des deux plus grandes plages communales avec l'installation de l'éclairage public, la construction des murs de protection contre les assauts des vagues, l'installation de réseaux de drainage des eaux de pluie et le bitumage des parkings. Coût des opérations 6,2 milliards de centimes.

«D'autres plages de cette commune



seront également prises en charge en 2014 et 2015», rassure Zoulim. Le maire est conscient que la municipalité qu'il dirige recèle d'énormes potentialités touristiques mais constate amèrement qu'il y a aucune grande infrastructure répondant aux normes du secteur. Cependant il ne veut pas brûler les étapes.

Faire partager le projet et son fruit avec la population

Il préconise par conséquent une approche graduelle et pragmatique. Écoutez-le : «Je ne peux pas demander à mes administrés mal logés, qui sont au chômage, qui n'ont pas de route ou qui vivent tout simplement dans la précarité d'être plus hospitaliers avec les estivants et de montrer plus d'intérêt au tourisme. Je dois d'abord résoudre leurs problèmes. Ensuite, ce sont eux-mêmes qui vont s'investir pour le développement de cette économie car ils y trouveront leur intérêt.»

En fait, l'expérience locale enseigne que sans l'implication de la population locale, point de concrétisation de l'ambition ni de démarrage de grands projets touristiques dans la région. Plus tard, pour peu que la formule de partenariat soit trouvée, le développement durable de ce secteur sera pris en charge par les jeunes de cette commune. Il faut espérer que cette donnée fondamentale

Reportage réalisé par Abachi L.

n'échappe pas aux porteurs de grands projets d'investissement. Ils doivent en outre prendre la mesure de l'importance du gisement économique que ce soit à Cap-Djinet ou dans d'autres communes côtières de la wilaya de Boumerdès. Les plus perspicaces jetteront sûrement un œil sur l'aspect politique et sociologique de la région ciblée. Contrairement aux a priori, ils découvriront une population qui a certes souffert mais apaisée après avoir fait face avec abnégation à la crise. Dans ce monde agité, cette tranquillité retrouvée est un acquis qui pèse lourdement dans la balance.

Un tourisme à construire, un filon à exploiter

Il est clair qu'en matière de tourisme, singulièrement balnéaire, tout reste à faire dans la commune de Cap-Djinet ou ailleurs dans la wilaya. En plus de la mer qui lui tend généreusement les bras, la municipalité que gère Nacer Benezri a d'autres atouts à mettre dans le panier de sa dot. Elle est au pied d'un massif montagneux verdoyant. Il est vrai par ailleurs que l'Etat, même en commettant de grossières erreurs en matière de construction d'équipements a fait sa part du travail pour cette commune.

Le port de pêche, à la suite d'une erreur de conception coûtera le double de son prix (220 milliards au lieu de 100 milliards) ; il est toujours en travaux, mais il finira bien par être exploité. Juste à côté, les travaux d'un autre port dédié à la plaisance seront lancés. La localité est traversée par la RN24 qui deviendra bientôt une voie express. Pour très longtemps, le problème de la disponibilité de l'eau potable et de l'énergie électrique

ne se posera pas puisqu'une seconde centrale électrique est en construction et l'usine de dessalement d'eau de mer de 100 000 m³ est en production. Nor Zoulim a pour sa part lancé l'étude d'aménagement des 463 hectares de la Zest (zone d'expansion des sites touristiques).

Les terrains facilement urbanisables de cette zone sont situés en amont de la RN24, face à la mer. Mais les responsables de la wilaya ont créé il y a quelques années un problème à la commune en question. En effet la DMI de Boumerdès (direction des mines) avait délivré, du temps de Chakib Khelil, des autorisations d'exploitation des carrières d'agrégats. Justement certaines de ces carrières ne sont pas loin de cette Zest. Inconsciemment ou consciemment, ces responsables avaient commis un crime contre l'environnement, contre la santé et la sécurité de la population et avaient mis en danger le potentiel économique de cette commune.

Refusant de subir plus longtemps la nuisance de ces carrières, les citoyens ont fermement milité pour leur fermeture. Certaines sont effectivement à l'arrêt mais, dit-on, provisoirement, le temps que la population se calme. Entre l'enrichissement de certains hommes d'affaires qui ont leurs entrées au niveau du pouvoir central et le développement harmonieux de cette commune, les citoyens ont fait leur choix.

Abachi L.

AÏN DEFLA**Un incendie de forêt fait des ravages à Ben Allal**

Le départ du feu a eu lieu peu après-midi dans la journée de mardi dernier. Il s'est déclaré au lieu-dit, les «Adlahine» situé dans le sud de la commune de Ben Allal, à l'ouest de Miliana. L'incendie a touché un groupe d'habitations installées dans la zone forestière.

Dès que l'alerte a été donnée, et compte tenu de l'ampleur du feu ravageant tout sur son passage, d'importantes forces de la Protection civile se sont mis en mouvement avec la mobi-

lisation de 53 agents dont ceux de la colonne mobile, installée à Khemis Miliana, spécialisée dans ce genre d'intervention, laquelle colonne a été renforcée par les unités de Miliana et de l'Unité principale du chef-lieu de wilaya, Aïn Defla. La lutte contre l'incendie a nécessité en plus des moyens humains, la mobilisation de 11 camions lourds anti-feu, des véhicules de transports des agents et de leurs équipements, ainsi que de 2 ambulances.

Il a fallu plus de 9h de lutte, de nuit, au milieu d'épaisses couches de fumée qui ont recouvert toute la partie Est de la vallée du Chelif, ce qui a fait craindre le pire pour la popu-

lation située au sud de la route qui mène de Miliana vers Ben Allal. Ce n'est que peu après 23 heures, par un temps de canicule qui sévit depuis 4 jours consécutifs, que ces soldats du feu sont arrivés à maîtriser et éteindre l'incendie.

Le bilan est lourd. Si on ne dénombre, heureusement, aucune perte de vie humaine, cependant 3 personnes, un couple et un sapeur-pompier, ayant eu un début d'asphyxie par inhalation des gaz brûlés de pneumatiques, ont été évacués vers l'hôpital de Miliana.

Il n'en demeure pas moins que les dégâts sont considérables. Le feu a quand même rava-

gé 21 ha de forêts, toutes espèces confondues, 40 ovins morts asphyxiés, une bergerie détruite, 10 ruchers perdus dans les flammes avec leurs essaims, 470 bottes de foin, 500 arbres fruitiers rustiques, 1 200 m de tuyaux en PVC servant au transport de l'eau d'irrigation.

L'intervention des agents de la Protection civile a quand même pu sauver 130 ovins, 132 bovins et empêcher que le feu n'atteigne les habitations et les jardins vivriers. Pour ce qui est des causes de cet incendie, comme pour d'autres, elles restent indéterminées. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête.

Karim O.

EMPLOI À TIZI-OUZOU**Les ingénieurs agronomes crient à la marginalisation**

Les ingénieurs agronomes, de la spécialité «Technologie des industries alimentaires option alimentation et nutrition humaine», feraient l'objet de marginalisation et de discrimination dans l'emploi au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, à en croire ceux d'entre eux qui se sont présentés à notre bureau pour dire leur incompréhension et leur drame.

A en croire cette catégorie de diplômés de la nation, les portes de l'emploi leur sont fermées au niveau des établissements et administrations

publics à l'image des hôpitaux où ils peuvent pourtant jouer un très grand rôle dans l'établissement de recettes et menus dans le cadre des régimes

dans les colopathies fonctionnelles, la dyspepsie, les diabétiques type 1 et 2, les problèmes d'obésité et cholestérol et autres maladies dans lesquelles ils peuvent être d'un précieux secours aux malades et à l'État auquel ils épargneront des dépenses colossales. A Alger et dans d'autres régions du pays, le problème de recrutement ne se pose pas pour ces agronomes nutritionnistes qui sont recrutés

notamment par les hôpitaux, indique à cet effet M^{me} Annane Faïza qui ajoute par ailleurs que leurs compétences peuvent être salutaires aussi bien dans la santé que dans l'éducation, les collectivités locales et les entreprises alimentaires. La situation est d'autant plus grave que ces diplômés qui désirent ouvrir des bureaux à leurs comptes se heurtent à l'incompréhension de l'administration et à la bureau-

cratie qui leur imposent des conditions draconiennes avant la délivrance du fameux césume...

Alors, à quand le bout du tunnel pour ces ingénieurs nutritionnistes dans un pays manquant cruellement de ce type de compétences quand on sait la défaillance en médecins nutritionnistes dont souffre cruellement la santé publique ?

S. Hammoum

AÏN EL ASSEL (EL TARF)**Les citoyens dénoncent les tares d'un projet d'amélioration urbaine**

Dans une pétition dont nous détenons une copie, les habitants de la cité Chouhada (les martyrs), sise dans la commune d'Aïn El Assel, ne vont pas avec le dos de la cuillère pour fustiger, en des termes peu amènes, la qualité des travaux de l'entreprise en charge de l'aménagement des rues de leur cité en question.

Les habitants dénoncent, respectivement, la surélévation de la chaussée qui traverse le quartier de bout en bout, une situation qui favorise l'infiltration des eaux dans les maisons. De plus, la route ne dispose ni de lunettes, ni d'avaloirs pour permettre l'évacuation des eaux.

Aussi, estiment-ils que la mise sous terre du canal naturel

(chaâba) qui traverse la cité, prenant sa source en amont de la montagne qui surplombe la cité, est un impératif majeur afin d'éviter le débordement des eaux et tout ce qui est charrié avec, lors de chaque saison hivernale. Un canal qui ne dispose pas d'un rejet principal et qui, une fois enfoui sous terre, permettrait une meilleure utilisation des

espaces dégagés avec comme corollaire la création d'autres voies carrossables.

Dans la même veine, les citoyens revendiquent une utilisation du bitume pour certains tronçons de trottoirs au lieu du béton qui présente plusieurs inconvénients, compte tenu de la qualité du sol.

Les citoyens relèvent, par ailleurs, l'existence d'un poteau électrique de haute tension au milieu de la chaussée, ce qui a défiguré complètement le visage de la cité et a nui grandement à la qualité des travaux ayant touché ladite route, alors que des études pour sa translation ont été finalisées depuis plusieurs

mois. Une situation ubuesque et qui montre, indubitablement, le manque de suivi de la Direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

«Cependant, nous notons avec dépit et tristesse la démission collective des élus locaux, au nombre de 15, pour le suivi de toutes les étapes de ce projet relevant de l'amélioration urbaine», est-il écrit dans la pétition.

En conclusion, les pétitionnaires interpellent les autorités afin d'accélérer les travaux de canalisations du réseau de gaz de ville, dans le dessein de terminer le bitumage des tronçons routiers encore en suspens.

Daoud Allam

60 souscripteurs au logement LSP laissés sur le carreau

Les 60 souscripteurs de logement social participatif (LSP), appelé actuellement (LP Aidé), ne savent plus à quel saint se vouer pour trouver une solution idoine et définitive à un problème qui dure depuis deux années.

En effet, ils attendent avec impatience les clés de leurs logements qui devaient être achevés en 2012. Malheureusement, le promoteur immobilier de ce projet, en l'occurrence B. Mounir, tergiverse dans la livraison des 60 logements, nonobstant les délais dépassés. Pire, les souscripteurs sont sou-

mis constamment à des pressions et autres chantages dont, entre autres, des rallonges financières sans justifications fondées.

De fait, pris au piège, les 60 souscripteurs interpellent instamment les pouvoirs publics pour leur venir en aide afin de pousser le promoteur à honorer son contrat, et ce, conformément aux dispositions des articles 77 de la LF 2010 et l'article 109 de la LFC 2009 et au décret exécutif n° 10-87 du 24 Rabie El Aouel 1 431 correspondant au 10 mars 2010, fixant les niveaux et les modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers pour l'acquisition d'un logement collectif et

la construction d'un logement rural par les bénéficiaires.

Ainsi, la Dlep (Direction du logement et des équipements publics) et la CNL (Caisse nationale du logement) se doivent de jouer leurs rôles pleinement, selon les lois en vigueur, dans la préservation des intérêts légaux des 60 souscripteurs.

Quoi qu'il en soit, un grand nombre de promoteurs dans la wilaya ont trouvé une aubaine, devant la démission de l'administration, pour s'enrichir rapidement, et au diable les citoyens lambdas qui pour certains, cumulent des dettes faramineuses pour espérer avoir un toit à soi.

D. A.

AÏN KÉBIRA (SÉTIF)**Deux dangereux malfaiteurs sous les verrous**

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la daïra d'Aïn Kébira, dans la wilaya de Sétif, sont parvenus à interpellier deux dangereux criminels, âgés de 27 et 30 ans, auteurs de plusieurs méfaits, notamment association de malfaiteurs, vol avec violence et menaces de mort.

Les faits se sont produits lundi dernier, quand les deux malfaiteurs se sont introduits de force dans l'appartement d'un citoyen. A l'aide d'armes blanches (couteaux et pistolet à impulsion électrique), ils somment les occupants de la maison, à savoir N. Z. âgée de 34 ans, B. A. âgé de 79 ans et B. N. âgée de 42 ans, de leur remettre tous leurs bijoux ainsi que l'argent, faute de quoi ils n'hésiteraient pas à égorger N. Z. ainsi que son bébé de deux mois.

De peur d'être tuée elle et sa fille, la jeune dame va leur indiquer le lieu où sont entreposés les bijoux et l'argent convoités. Après avoir pris possession des biens, les deux bandits ont, avant de prendre la fuite, pris le soin de ligoter et bâillonner les trois malheureuses victimes. Néanmoins, une des victimes a réussi à se défaire de ses liens et à commencer à crier afin d'ameuter le voisinage. Ses appels à l'aide ont été heureusement entendus par les voisins, qui sont parvenus à arrêter l'un des assaillants.

Le deuxième criminel quant à lui sera interpellé par les gendarmes à 4 kilomètres du lieu de son forfait. Ce dernier a opposé une résistance farouche aux gendarmes. Ne se laissant pas se faire arrêter, il a usé de son taser à l'encontre des militaires, qui sont parvenus malgré tout à le maîtriser et à l'embarquer.

Présentés hier au parquet d'Aïn Kébira, les deux mis en cause ont été écroués sous les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, vol avec violence et menaces de mort.

Imed Sellami

LIBYE

Un général dissident revendique des raids aériens près de Tripoli

Deux avions non identifiés ont bombardé lundi près de la capitale libyenne des positions de miliciens rivaux s'affrontant à l'arme lourde, a annoncé le gouvernement, une attaque revendiquée par un général dissident.

Les Etats-Unis et la France ont tenu à nier leurs implications dans ces raids. Dans un communiqué, le gouvernement provisoire sans réelle autorité sur le pays, a indiqué «tout ignorer pour le moment de l'identité des deux avions» qui ont bombardé, selon lui, avant l'aube des positions de miliciens en conflit dans la banlieue de Tripoli.

Mais le général Saqr Jarouchi, un proche du général dissident Khalifa Haftar hostile aux islamistes, a assuré à l'AFP que ce sont les avions de ce dernier qui en étaient à l'origine. «Ce sont nos avions qui ont lancé les raids», a-t-il affirmé, ajoutant que des «miliciens de Misrata ont été pris pour cible».

Les miliciens islamistes de Misrata (est) affrontent à l'arme lourde des miliciens de la région de Zenten (ouest), des nationalistes qui auraient les faveurs du général Haftar, pour le contrôle d'un pont, un verrou de l'aéroport, situé dans le sud de Tripoli et aux mains des milices de Zenten.

Toutefois, la revendication du

général Haftar a été mise en doute par la branche de l'armée de l'air libyenne qui ne s'est pas ralliée à lui à Benghazi (est) et qui reste toujours basée à Tripoli.

«C'est un raid mené par des avions étrangers et non libyens», a-t-elle affirmé dans un communiqué.

Elle a expliqué que les avions libyens ne pouvaient pas mener d'attaques nocturnes et n'avaient pas les moyens d'être ravitaillés en vol en venant de bases aussi éloignées que celles contrôlées par le général Haftar.

Quant au gouvernement provisoire, il a indiqué avoir chargé l'état-major et les renseignements militaires d'enquêter.

«Les parties doivent cesser de se battre, accepter le dialogue et se retirer de Tripoli et des autres villes libyennes», a réclamé le gouvernement qui s'est dit en contact avec des pays «amis» pour tenter d'identifier les deux avions.

La France a démenti toute implication: «Les rumeurs faisant état de frappes aériennes en Libye auxquelles la France aurait



Photo : DR.

participé sont infondées. La priorité de la France est d'obtenir un accord politique afin que les combats cessent à Tripoli, à Benghazi et partout en Libye».

Même position à Washington où le département d'Etat a assuré que «les Etats-Unis n'étaient pas impliqués de quelque manière que ce soit dans ces événements». Sa porte-parole Marie Harf a réclamé aux belligérants «un cessez-le-feu immédiat et le début d'un dialogue politique».

Les premiers survols ont eu lieu lundi vers 02H00 locales, et,

selon un habitant, une forte explosion a été entendue, suivie par d'autres. «Les explosions ont été clairement entendues dans les quartiers de l'est de Tripoli», à quelque 15 km du centre de la ville, a indiqué cet habitant à l'AFP.

Selon la télévision Libya awalan (La Libye d'abord), proche du général Haftar, «l'aviation militaire a bombardé différentes positions» près de Tripoli.

Le général Haftar conduit une opération contre les «groupes terroristes», qui font la loi à

Benghazi depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. La Libye est en proie à des combats meurtriers entre milices rivales depuis la mi-juillet, poussant le Parlement élu le 25 juin à demander la semaine dernière une intervention étrangère pour protéger les civils.

Depuis la chute du régime Kadhafi après huit mois de révolte, les autorités transitoires ne sont pas parvenues à rétablir l'ordre et la sécurité en Libye, et les milices formés d'anciens rebelles y font la loi.

IRAK

Le grand mufti d'Arabie saoudite qualifie les éléments de l'Etat islamique d'«ennemi numéro un de l'islam»

Le grand mufti d'Arabie saoudite, Abdel Aziz Al-Cheikh a qualifié hier, les membres du groupe l'Etat islamique (EI) et du réseau Al-Qaïda d'«ennemi numéro un de l'islam».

«Les idées d'extrémisme, de radicalisme et de terrorisme (...) n'ont rien à voir avec l'islam et (leurs auteurs) sont l'ennemi numéro un de l'islam», a souligné dans un communiqué le mufti

qui a cité l'Etat islamique en Irak et en Syrie, ainsi qu'Al-Qaïda.

Le grand mufti a ajouté que «les musulmans sont les principales victimes de cet extrémisme, comme en témoignent les crimes perpétrés par le soi-disant EI, Al-Qaïda et les groupes qui leur sont liés».

Depuis le 9 juin, l'EI s'est emparé de pans entiers du territoire de l'Irak. Selon des responsables irakiens et

des témoins, les membres de l'EI ont commis plusieurs massacres dans les régions conquises, notamment dans le nord du pays où ils ont tué des dizaines de personnes appartenant à la minorité yazidie.

Al-Qaïda est également présente dans plusieurs pays notamment en Irak et en Afghanistan, en ayant recours aux attaques armées et aux attentats à la bombe.

TURQUIE

25 policiers arrêtés dans l'affaire des écoutes illégales

Les autorités turques ont interpellé hier nouveaux policiers dans le cadre de l'enquête ouverte sur des écoutes illégales de conversations téléphoniques du Premier ministre et président élu Recep Tayyip Erdogan, ont rapporté les médias.

Ce coup de filet, le troisième depuis juillet, s'est déroulé dans douze villes turques, dont Istanbul et Izmir (ouest), a précisé l'agence de presse Dogan.

A l'issue des précédentes opérations de ce type, plusieurs dizaines de policiers, dont certains gradés de haut

rang, avaient déjà été inculpés et écroués dans le cadre de cette affaire, notamment pour «constitution et direction d'une entreprise criminelle».

Parmi les personnes placées hier en garde à vue figure l'ancien chef adjoint des services de renseignement de la police d'Izmir, Hasan Ali Okan, qui avait été démis de ses fonctions l'hiver dernier à l'occasion d'une série de purges sans précédent qui ont visé plusieurs milliers de policiers et de magistrats.

M. Erdogan reproche à son ancien allié, Fethullah Gülen, qui vit aux

Etats-Unis depuis 1999, d'avoir manipulé pour lui une enquête ouverte en décembre sur un vaste scandale de corruption l'impliquant avec son entourage.

L'essentiel des éléments à charge visant le Premier ministre et son gouvernement a été obtenu par des écoutes téléphoniques et publié sur les réseaux sociaux.

A la tête du gouvernement depuis 2003, M. Erdogan, 60 ans, a été élu chef de l'Etat le 10 août pour un mandat de cinq ans. Il doit prendre ses fonctions le 28 août.

SELON UN MINISTRE PALESTINIEN

Le coût de l'agression israélienne se chiffre en milliards de dollars

On estime de six à huit milliards de dollars le coût pour les Palestiniens de l'agression militaire israélienne de près de deux mois contre la bande de Ghaza, a indiqué lundi un ministre palestinien.

Après le blocus et plus de 40 jours de guerre, «le territoire est maintenant une zone dévastée qui va requérir des efforts de reconstruction concertés», a indiqué Mufeed al-Hasayna, ministre du Logement et des Travaux publics du gouvernement d'unité palestinien, lors d'une rencontre-atelier dans la ville de Ghaza.

«Au cours des six dernières années, Israël a mené trois guerres contre la bande de Ghaza et a maintenu son blocus rigoureux», a souligné M. Hasayna.

«Cette guerre est la plus dure et la plus longue, et elle a des répercussions négatives sur la population et les conditions de vie.»

Au cours de la rencontre, des représentants d'organisations internationales et de pays donateurs ont discuté de la façon d'organiser le processus de reconstruction sur le territoire, en se concentrant principalement sur le problème des quelque 250 000 Palestiniens déplacés dont les maisons ont été détruites par les bombardements.

«Près de 20 000 logements ont été complètement détruits ou très gravement endommagés et ne sont plus habitables, tandis que 40 000 logements ont besoin d'être rénovés», a précisé M. Hasayna. «Il est aussi urgent de ramasser tous les gravats provenant des maisons détruites», a-t-il ajouté.

(APS)

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Psycho des foules

Par Kader Bakou

Paru en 1895, *Psychologie des foules* de Gustave Le Bon est un ouvrage de référence en psychologie sociale. Le psychologue français montre que le comportement de gens réunis n'est pas le même que lorsque les individus raisonnent de manière isolée.

«Peu aptes au raisonnement, les foules sont au contraire très aptes à l'action», écrit Le Bon. Selon lui, l'individu en foule acquiert trois caractères que l'on ne trouve que dans l'état de foule : l'irresponsabilité, «la contagion» et la suggestibilité. L'irresponsabilité, c'est parce qu'un individu en foule peut ressentir un sentiment de «puissance invincible» et voir ses inhibitions disparaître. La «contagion», c'est quand une même passion agite tous les membres de la foule avec une grande violence. La suggestibilité, enfin, c'est parce que l'individu dans la foule voit sa conscience s'évanouir, comme un hypnotisé et il n'a plus d'opinions, ni de passions qui lui soient propres. La foule, explique encore Gustave Le Bon, ne pense pas par des mots et des concepts verbaux, mais par des images. C'est de là que viennent ces scènes d'hallucinations collectives, dues à la suggestibilité, à la déformation et aux passions très vives qui secouent une foule. L'individu en foule redevient «primitif». Ainsi les passions qui se transmettent sont extrêmes et ne connaissent ni pondération ni juste milieu. Le Bon met en garde aussi contre la tyrannie que les foules peuvent engendrer. Selon, lui, après un certain temps, les foules se lassent elles-mêmes de leurs propres débordements. Alors, elles se dirigent vers la «servitude», qui leur donne un certain repos après une passion très forte. Gustave Le Bon, enfin, est catégorique : les foules sont étroitement conservatrices. Leurs explosions de violence ne sont pas la preuve d'un désir de nouveauté. En outre, la lassitude que peuvent ressentir les membres de la foule envers leur propre extrémisme peut leur donner envie d'un retour au passé. Les désirs et les craintes de la foule sont souvent le reflet de désirs communs et de peurs ataviques. Une foule «révolutionnaire» matérialise le succès d'idées devenues communes, en même temps qu'elle est l'expression d'un instinct de destruction ou d'un désir de toute-puissance. Une autre foule peut obéir à une crainte instinctive, plus proche de l'animalité que de la réflexion. Pour une foule, quelque chose de fondamentalement nouveau et qui donc ne renvoie pas à des désirs et à des idées déjà bien ancrées en elle, est quelque chose d'effrayant, donc de mauvais. Gustave Le Bon est affirmatif sur la nature réelle des individus constituant une foule : «Leur respect fétichiste pour les traditions est absolu, leur horreur inconsciente de toutes les nouveautés capables de changer leurs conditions réelles d'existence, est tout à fait profonde.»

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

lesoirculture@lesoiralgerie.com

FILMATHÈQUE ZINET

Journées du film asiatique à Alger

Quatre pays participent à cette manifestation, initiée par l'ambassade du Japon à Alger : le Japon, la Chine, l'Indonésie et l'Iran. Le mardi 2 septembre, est prévue une projection du long métrage irano-syrien *El Motabakki* (le survivant), réalisé par Sayfullah Dad, sorti en 1994 et inspiré des récits du livre *Celui qui retourne à Haïfa* du Palestinien Hassan Kanfani.

La filmathèque Zinet de Riadh-El-Feth à Alger, abritera du 30 août au 3 septembre 2014, la première édition des «Journées du film asiatique» en Algérie. Quatre pays participent à cette manifestation, initiée par l'ambassade du Japon à Alger : le Japon, la Chine, l'Indonésie et l'Iran.

Ces journées du film asiatique seront ouvertes le samedi 30 août à partir de 18h par la projection du film chinois *Le Règne des Assassins* de Chao-Pin Su, sorti en 2012. Le lendemain



Photo : DR

dimanche, sera projeté le film indonésien *Maman a envie d'aller au pèlerinage* de Aditya Gumay (2009).

Le mardi 2 septembre, toujours à partir de 18h, est prévue une projection du long métrage irano-syrien *El Motabakki* (le survivant), réalisé par Sayfullah Dad, sorti en 1994 et inspiré des récits du livre *Celui qui retourne à Haïfa* du Palesti-

nien Hassan Kanfani. Ce cycle cinématographique sera clôturé le mercredi 3 septembre par le film japonais *Water Boys* de Shinobu Yaguchi (2001).

«Le projet des Journées du film asiatique a lancé la prise en compte d'une nécessité de coopération culturelle renforcée entre pays asiatiques. Un des objectifs de cet événement

est de montrer les différentes cultures d'Asie au peuple algérien», souligne-t-on dans un communiqué de l'ambassade du Japon à Alger, qui a également émis le vœu que d'autres pays asiatiques puissent adhérer à cet événement culturel, pour transmettre au peuple algérien la diversité culturelle des pays d'Asie».

Kader B.

CHERCHELL

Clôture des soirées «Layali El Andalous»

Ce fut dans un environnement féérique mêlant projecteurs et lumières multicolores sous des chapiteaux placés pour la circonstance au profit des centaines de familles, qu'eut lieu la 4^e édition des soirées «Layali Al Andalous» de ChercHELL organisée par la formation

musicale Nassim Al Sabah, parrainée et soutenue par plusieurs organismes à l'instar des APC de ChercHELL et Hadjret Ennousse, de la direction de la culture, de la DJS et Radio Tipasa ainsi que par d'autres sponsors.

Ces soirées on vu la participation de plusieurs formations musicales à

l'instar de Nassim Al Sabah, El Rachidia, El Fen El Assil de Koléa, mais aussi de Fen Kortoba de Constantine. Au programme figuraient des solistes à l'instar de Fethi Bouchama, Noureddine Saoudi, Lila Borsali et Dalila Mokadir.

Larbi Houari

9^e FESTIVAL DE LA MUSIQUE ACTUELLE DE GUELMA

Une édition caritative en faveur de la population de Ghaza

Cette semaine, ce fut au tour du Festival national de la musique actuelle de Guelma de révéler le programme de sa 9^e édition. Samir Tâalbi, premier responsable de cette manifestation artistique a dévoilé un programme riche et varié de cette musique, tant

espéré par les mélomanes guelmis.

Du 20 au 25 août, le stade communal emblématique de la ville du 8 Mai 1945 accueillera notamment Mohamed Lamine, cheba Yamina, Haçène Dadi, Rabah Asma ou encore la troupe Triana. Les artistes guelmis n'ont

pas été oubliés, les organisateurs ont fait venir entre autres l'étoile montante de la chanson algérienne, Nadia Guerfi, dénichée par Alhan oua Chabab.

Le lancement de la neuvième édition du Festival de la musique actuelle de Guelma qui durera six jours, coïncide avec la

Journée nationale du moudjahid, il revêtira également une connotation caritative, puisque selon son commissaire, les recettes de cette manifestation seront versées aux populations palestiniennes, victimes des massacres d'Israël à Gaza.

Noureddine Guergour

Actucult

SALLE IBN-ZEYDOUN DE RIADH-EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)
Mercredi 20 août à 21h : Concerts de Ouled Bambra, Abdi L'bandi, Smoke et Hors Ligne (dans le cadre du festival «l'été en musique»).

ESPLANADE DE RIADH-EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)
Jeudi 21 août à 21h : Concerts de Sido La Dose, C4RYS, David Carreira et de Mister You.
Vendredi 22 août à 21h : Concerts de cheb Toufik, cheb Yazid, cheb H'mida, Kader Japonais et de Salim Chaoui (dans le cadre du festival «l'été en musique»).

THÉÂTRE DE VERDURE DU COMPLEXE CULTUREL LAÂDIFLICI (ALGER-CENTRE)
Jeudi 21 août à 21h30 : Concert de Takfarinas.

THÉÂTRE DE VERDURE CASIF DE SIDI-FREDJ (WILAYA D'ALGER)
Mercredi 20 août à 22h : Concert de Khadem Essaher
Jeudi 21 août à 22h : Concerts de Asma Salim (Libye) et de Mona Dandeny (Mauritanie)
Vendredi 22 août à 22h : Concert Rabie El-Asmar
Samedi 23 août à 22h : Spectacle du ballet Ormina
Dimanche 24 août à 22h : Concert de Najwa Karam

10^e EDITION DU FESTIVAL ARABE DE DJEMILA (WILAYA DE SÉTIF)
Mercredi 20 août à 22h : Concerts de Asma Salim (Lybie), Mona Dandeny (Mauritanie), Kader Japonais, Abdou Skikdi et Nada Rehane.
Jeudi 21 août à 22h : Concerts de Rabie El-Asmar, Hacem Dadi, Imad

Amir et Adel Daoued.
Vendredi 22 août à 22h : Spectacle du Ballet Ormina. Concerts de Djamilia, cheb Redouane et Tawes.
Samedi 23 août à 22h : Concerts de Najwa Karam, Thanina, Karima El Saghira et Fella El Djazaïria.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)
Jeudi 21 août à 19h : Concert de musique andalouse en hommage à Mohamed Rédha Bastandji avec l'association culturelle et musicale Mezghenna.
Samedi 23 août à 19h : Pièce théâtrale *Supi* (l'appel) du Théâtre régional d'Oum El-Bouaghi, mise en scène de Belkacem Ammar Mohamed, adaptation de l'œuvre de l'auteur turc Aziz Nesin.

Du 25 au 31 août : Salon national de la céramique d'art en partenariat avec la Chambre des métiers de la wilaya d'Alger

PALAIS DE LA CULTURE DE SKIKDA
Mercredi 20 août à 19h : Concert de l'Orchestre symphonique national, sous la direction du maestro Amine Kouider, avec la participation de la chorale polyphonique d'Alger, sous la direction de Aziz Hemouli et des artistes Nada Rehane et Nawel Mebarek.

GALERIE D'ART LINA (82, RUE DU 24 FÉVRIER, EL-DJAMILA, LA MADRAGUE, AÏN BENIAN, ALGER)
Jusqu'au 20 août : Exposition de peinture «Telle mère, tel fils» de l'artiste Saléha Khelifi.

SALLE EL-MOUGGAR (ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 31 août : Projection du film *Quantum Of Solace* de Marc Forste, à raison de 4 de séance par jour.

CENTRE COMMERCIAL ARDIS (PINS MARITIMES, ALGER)
Jusqu'au 23 août : Cirque Amar. Horaires : du dimanche au jeudi, les spectacles commencent à 19h. Les vendredi et samedi, deux séances, à 16h et à 19h.

TIZI MEDJBER-ATH YALA-SÉTIF
Jeudi 21 août à partir de 11h : L'association Tizi Medjber des Ath Yala de la wilaya de Sétif organise au village de Tizi Medjber le concours culinaire intitulé Ass n'thiccourbaine.

Top 10 du mois de juillet 2014

	1	Renault	3945	(+15%)
	2	Peugeot	3387	(-4%)
	3	Volkswagen	3363	(-13%)
	4	Hyundai	2318	(-13%)
	5	Toyota	1713	(+5%)
	6	Suzuki	1361	(+0%)
	7	Seat	1286	(-7%)
	8	Skoda	1205	(-15%)
	9	Chevrolet	1022	(-5%)
	10	Citroën	721	(-11%)

Meilleures ventes par modèle

	1	VW Polo	2105	(-2%)		6	Seat Ibiza	935	(+12%)
	2	Hyundai Accent	1567	(+5%)		7	Toyota Hilux	806	(-15%)
	3	Renault Symbol	1182	(+36%)		8	Skoda Fabia	717	(-11%)
	4	Peugeot 208	1080	(+10%)		9	Suzuki Swift HB	690	(+7%)
	5	Renault Clio 4	1078	(+56%)		10	Peugeot 301	635	(-33%)

VILLES EMBOUTEILLÉES

Alger manque au palmarès

Les bouchons figurent désormais parmi les signes distinctifs des villes les plus peuplées de la planète. Une problématique internationale qui contribue grandement à la détérioration du cadre de vie des habitants et affecte leur état de santé. L'enfer de la circulation automobile est vécu avec la même peine que l'on soit en Afrique, en Europe, en Amérique ou en Asie.

Un trajet exigeant normalement une demi-heure peut facilement doubler ou même tripler en fonction de l'état du trafic et des moments de la journée. Pour ceux qui doivent les affronter quotidiennement sur le chemin du travail, c'est évidemment plus que contraignant. Et au-delà de l'Algérie, ce phénomène est endémique à toutes les agglomérations mondiales et touche particulièrement les plus grandes villes. La souffrance au quotidien des Algérois et des autres importantes cités du pays serait toute relative comparativement au calvaire vécu péniblement par les habitants des mégapoles comme Istanbul, Rome, Rio de Janeiro ou encore Le Caire ou Paris.

C'est ce qui ressort d'une étude rendue publique par le spécialiste européen de la navigation GPS, Tom Tom et qui nous apprend parfois avec surprise que le pire de ces situations d'étouffement est gravement ressentie dans

d'autres régions du monde. Tom Tom vient en effet de dévoiler un classement portant sur toutes les villes du monde où ce spécialiste de la navigation dispose d'une couverture satellitaire. Il est donc évident que l'Algérie ne figure pas encore sur ses tablettes de recherche.

Le top 10 des cités les plus embouteillées fait apparaître des noms d'agglomérations connues déjà pour leur circulation automobile infernale et un nombre d'habitants tout aussi exceptionnel. La palme de la saturation revient à la capitale russe, Moscou, qui se distingue ainsi comme étant la ville la plus embouteillée du monde, avec des avenues aux dimensions gigantesques mais qui ne résistent plus face à des flux de véhicules de plus en plus grandissants et des pics ahurissants en heures de pointe. Tom Tom estime que pour un trajet nécessitant normalement soixante minutes pour être parcouru, il faudra rajouter



Photos : D/R

76 minutes supplémentaires en moyenne à Moscou en heure de pointe. Ce qui donnerait donc plus de deux heures et quart pour un simple trajet d'une heure. Moscou domine avec un indice de bouchons de 76%, juste devant Istanbul en Turquie où cet indice est de 62%. En troisième position, Rio de Janeiro est la pire ville du Brésil pour les bouchons (55%), juste devant Mexico au Mexique qui présente un indice de bouchons de 54%. En cinquième position, on retrouve une autre ville brésilienne (Sao Paulo, 46%) devant la première ville européenne qui n'est autre que Palerme en Italie (39%). Varsovie en Pologne n'est que septième dans ce nouveau classement avec 39% également, juste devant la capitale italienne Rome (37%). Suivent Los Angeles en neuvième position (36%) et Dublin

en Irlande avec 35%. Si l'on se réfère à ces critères de classement établis par Tom Tom, on est tenté d'intégrer sans trop d'hésitation la ville d'Alger où les temps de parcours sont tout aussi élevés, voire même plus. Et pour cause et à titre d'exemple, un trajet de 30 minutes entre Aïn Taya et Alger-centre est réalisé en heure de pointe en 2 heures de temps, soit 90 minutes de plus que la normale. Alger serait alors le leader incontesté de ce triste palmarès.

- Le classement :**
- . Moscou
 - . Istanbul
 - . Rio de Janeiro
 - . Mexico
 - . Sao Paulo
 - . Palerme
 - . Varsovie
 - . Rome
 - . Los Angeles
 - . Dublin

FERRARI 275 GTB/C

L'auto la plus chère au monde

Alors que la 250 GTO détient toujours le record de prix pour une automobile, la 275 GTB/C Spéciale pourrait le lui ravir.

Au même titre que certaines œuvres d'art, l'automobile peut atteindre un tarif astronomique lorsqu'il s'agit des exemplaires les plus rares et les plus recherchés du monde. Dans le catalogue des voitures neuves actuelles, certaines supercars élitistes comme la Bugatti Veyron Grand Sport Vitesse ou la Lamborghini Veneno Roadster approchent ou dépassent les 3 millions d'euros. C'est énorme oui, mais ce n'est absolument rien comparé à ce que peuvent atteindre certaines autos beaucoup plus vieilles, considérées comme les voitures les plus prestigieuses de tous les temps. Elles peuvent être issues de plusieurs époques, souvent comprises entre les années 1920 et 1970. Que ce soit pour les



rarissimes Bugatti Atlantic ou les Ferrari 250 GTO les plus cotées, le prix sur le marché de la collection dépasse généralement les 20 millions d'euros. C'est d'ailleurs cette dernière italienne qui possède actuellement le record absolu de valeur pour une automobile de route, avec un prix de 38 millions d'euros obtenus lors d'une vente aux enchères en 2013 pour un modèle rouge.

Ce record risque d'être une nouvelle fois battu dans quelques jours. Comme

chaque année, le concours d'élégance de Pebble Beach en Californie sera le théâtre de certaines ventes aux enchères, dont les exemplaires présentés sont parmi les plus recherchés de la planète. Une Ferrari 250 GTO y sera notamment mise en vente, mais ce n'est pas le seul exemplaire spécial prévu pour être adjugé sur place. Une autre Ferrari moins connue et encore plus rare y sera mise en vente, dans le cadre d'une session tenue par RM Auctions. L'une des trois 275 GTB/C Spéciale construites en 1965 par la marque au cheval cabré pour permettre l'homologation en course de l'auto.

Ce très bel exemplaire gris (numéro de châssis 06701) n'a jamais connu la compétition mais l'un de ses jumeaux a terminé sur le podium au classement général des 24 Heures du Mans 1965, juste derrière deux Ferrari 250 LM (à moteur arrière).

BON À SAVOIR

L'état des pneus, un gage de sécurité

Avec des pneus sous-gonflés, la voiture s'écrase dans les virages. Trop peu d'automobilistes se soucient de l'entretien des pneumatiques de leur voiture.

L'arrivée du mois d'août marque le grand rush des départs en vacances.

Les pneus font partis du triangle de sécurité. Des tests menés par le manufacturier Bridgestone au printemps 2013 sur 28 000 véhicules de l'Union européenne ont révélé que plus de 3 automobilistes sur 4 roulaient avec des pneus sous-gonflés, et que 25% des voitures contrôlées avaient des pneus usés sous le seuil limite de 1,6 mm.



Pneus sous-gonflés : voiture moins stable

Début juillet, Pirelli a fait vivre l'expérience à des journalistes sur circuit pour démontrer l'importance d'avoir de bons pneumatiques. Le début par un essai de slalom à 60 km/h avec un véhicule chaussé de pneus sous-gonflés de 0,8 bar.

Une baisse de pression

qui pourrait sembler anodine et dont on ressent pourtant tout de suite les effets négatifs : voiture difficile à contrôler et moins stable, roulis plus marqué. Le résultat, des situations de tête à queue, malgré la vitesse peu élevée.

Pneus usés : risque d'aquaplaning plus élevé

Deuxième test : rouler avec des pneumatiques usés. L'expérience entraîne un risque d'aquaplaning important, notamment dans les virages. On appelle cela l'aquaplaning latéral.

A une vitesse de 90 km/h, la voiture est déviée et le conducteur ne parvient pas à

suivre la trajectoire de la route. A la même vitesse mais avec des pneus en bon état, la voiture passe sans



encombre.

Pneus usés et sous-gonflés : dangereux

Un tour de circuit détrempe au volant de deux voitures : l'une chaussée de pneumatiques dégonflés de 0,8 bar et usés pratiquement jusqu'au

témoin d'usure (1,6 mm), l'autre de pneus en bon état.

Sous la pluie, les dangers de rouler avec de mauvais pneus sont encore plus marqués : adhérence et motricité précaires, distances de freinage allongées, difficulté de maintenir le véhicule dans la bonne trajectoire. Ce qui explique les conseils des spécialistes pour monter toujours les pneus neufs à l'arrière du véhicule. Avec des pneus usés à l'arrière, la voiture n'est jamais stable dans les virages, même à faible vitesse. Elle a tendance à partir en survirage (les roues arrière dérapent) et elle devient difficile à contrôler.

Cette situation est encore pire avec une voiture équipée de roues arrière motrices (propulsion). Il est donc recommandé de vérifier l'usure et la pression des pneus régulièrement (une



fois par mois) et ne pas attendre pour les changer si cela est nécessaire.

FC BARCELONE**Suarez a vu des «professionnels» et exclut toute récidive**

L'attaquant uruguayen Luis Suarez, interdit de compétition jusqu'à octobre pour avoir mordu un adversaire, a déclaré hier avoir consulté des «professionnels adaptés» après ce geste et a promis qu'il ne récidiverait pas avec le FC Barcelone, son nouveau club.

Présenté à la presse pour la première fois depuis son transfert le mois dernier de Liverpool, une opération que le Barça a chiffré hier à «environ 80 millions d'euros», Suarez a dit vouloir «oublier le passé» et la polémique née de son agression à l'encontre de l'Italien Giorgio Chiellini à la Coupe du monde au Brésil.

«La sanction est ce qu'elle est et il faut l'accepter, a-t-il déclaré aux journalistes réunis au Camp Nou. C'est une question privée mais j'ai consulté des professionnels adaptés.» «J'ai essayé d'oublier ce match et cette situation. C'était un moment difficile pour moi et je dis à tous les supporters de ne pas s'inquiéter, car je ne le referai jamais», a-t-il poursuivi. Suarez, déjà coupable de morsures sous les maillots de l'Ajax Amsterdam puis de Liverpool, a été sanctionné par la Fifa d'une interdiction de compétition jusqu'à fin octobre, date à laquelle il pourrait faire ses débuts en match officiel avec le Barça. Lundi soir, l'attaquant de 27 ans a foulé pour la première fois la pelouse du Camp Nou lors d'un match amical de pré-saison contre les Mexicains du Club Leon (6-0). Il a disputé une quinzaine de minutes et reçu l'ovation des supporters catalans.

FOOTBALL**LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (BARRAGES)****Brahimi et Porto sous les feux de la rampe**

● Peut-être un peu moins intéressante que celle d'hier, la seconde partie du programme des matches de barrage de la Ligue des champions n'en réserve pas moins deux prometteuses affiches sur les cinq prévues ce soir.

Ce soir, l'essentiel de l'attention sera porté, du moins pour nous autres Algériens, sur le match que doit livrer le FC Porto de Yacine Brahimi chez les Lillois du LOSC pour ce qui constitue une des affiches dont les dix vainqueurs rejoindront les 22 équipes en attente pour le tirage au sort de la phase de groupes. Un duel franco-portu-



Photo : DR

gais qui s'annonce équilibré même si l'avantage de recevoir lors du match retour peut

constituer un facteur déterminant. A l'instar des autres matches, celui-ci compte pour

beaucoup dans la saison qui s'annonce puisqu'une qualification à la phase de poules c'est un pactole entre 20 et 25 millions d'euros d'engrangés, ce qui est considérable notamment pour un club comme Porto qui a complètement manqué son dernier exercice, et pour y remédier s'est mis à dépenser beaucoup plus que de coutume pour tenter de reprendre sa place aussi bien à l'échelle domestique qu'en Europe.

On imagine donc tout le poids de la pression qui pèse sur Brahimi et ses coéquipiers en appel pour ce qui peut être considéré comme leur première finale de la saison.

Pour les quatre autres affiches au programme de cette soirée, si le Zenith Saint-Petersbourg part avec les faveurs des pronostics aux dépens du Standard de Liège, c'est sous le signe de l'incertitude que se présentent les confrontations Maribor-Celtic, Aalborg et l'Apoel Nicosie de Rafik Djebbour, et Slovan Bratislava-Bate Borisov.

M. Azedine

BAYERN**Schweinsteiger absent «quelques semaines»**

Le milieu de terrain international Bastian Schweinsteiger sera absent «quelques semaines» en raison d'un problème à un genou, a affirmé le président du Bayern Munich, Karl-Heinz Rummenigge. Le champion du monde allemand, pilier de l'équipe nationale et du Bayern, souffre d'une irritation ligamentaire du genou gauche

et ne participera donc pas à la reprise de la Bundesliga avec les champions d'Allemagne, vendredi face à Wolfsburg. «C'est une histoire qui ne va pas durer une ou deux semaines mais un peu plus longtemps», a déclaré Rummenigge, ajoutant qu'il fallait avoir encore «quelques semaines de patience». Selon

le patron du Bayern, Schweinsteiger pourrait ainsi également manquer le 3 septembre les retrouvailles de l'équipe d'Allemagne avec l'Argentine, son adversaire en finale de la dernière Coupe du monde, et le premier match des qualifications pour l'Euro-2016 quatre jours plus tard contre l'Ecosse.

**MUSTAPHA ZERROUK,
VICE-PRÉSIDENT DU RC ARBAÂ :**

«Le stade de Larbaâ est prêt à abriter le match face au CSC»

Le vice-président du RC Arbaâ, Mustapha Zerrouk, a indiqué que le stade Ismaïl-Makhlouf de Larbaâ, est «prêt» à abriter le match face au CS Constantine, ce samedi (17h), dans le cadre de la deuxième journée du championnat Mobilis de Ligue 1 de football.

«Notre stade, qui est officiellement homologué par la Ligue de football (LFP) est prêt pour abriter ce match face au CSC. La tribune métallique, réservée aux supporters de l'équipe adverse d'une capacité de 500 places a été installée. Nous sommes soulagés, l'équipe pourra continuer à recevoir ses adversaires à domicile pour le reste de la saison», a affirmé à l'APS le n°2 de la direction du RCA.

«Ezzerga» a bien entamé la saison (2014-2015) en allant décrocher la victoire face à l'USM Harrach (1-0), en match disputé au stade de Réghaia. Le RCA, qui est à sa deuxième saison parmi l'élite, avait été contraint de recevoir ses adversaires lors d'une bonne partie du précédent exercice au stade Brakni de Blida, en raison de la non homologation de son stade communal par la commission de la LFP. Lors de la saison (2012-2013) en Ligue 2, le RCA avait reçu ses adversaires au stade Omar-Hamadi d'Alger, pour la même raison. «La saison dernière, la LFP nous a autorisés à jouer chez nous, à titre d'exception, lors des trois derniers matchs. Les supporters adverses ont été bien accueillis et aucun incident n'avait été déploré. Pour ce match face au CSC, les fans constantinois seront les bienvenus», a-t-il ajouté. Le RCA, qui a effectué un véritable remue-ménage au sein de son effectif, a enregistré l'arrivée à la barre technique du technicien Mohamed Mekhazni, en remplacement de Si Tahar Chérif El Ouezani, parti au MC Oran.

FOOTBALL

YOUNÈS SOFIANE (ATTAQUANT DE L'ES SÉTIF) :

«Tout faire pour gagner la Champion's League»

● Après avoir évolué dans les grands clubs de l'Algérois (au MCA, au CRB et à l'USMH), Younès Sofiane s'en est allé à Sétif où il va disputer une demi-finale de la prestigieuse Champions' League africaine et dont il rêve de brandir le trophée. Mais le chemin est encore long et semé d'embûches et pour le moment, ce fin dribbleur nous ouvre son cœur.

Le Soir d'Algérie : Vous n'avez pas été aligné face à l'USMA. Blessure ou décision du coach ?

Younès Sofiane : C'était une décision technique du coach qui a besoin de faire tourner l'effectif puisque nous jouons actuellement sur deux tableaux, le championnat et la Champions' League africaine.

Compétition prestigieuse où l'ESS est qualifiée pour les demi-finales, vous préférez affronter le TP Mazembe ou le Vita-Club ?

En demi-finale, il n'y a que de grosses équipes et je n'ai pas de préférence. Ce sera très dur parce que le niveau de la Champions' League est très élevé.

Pensez-vous que l'ESS est capable de remporter cette Champions'League ?

L'objectif était d'atteindre la demi-finale et c'est fait. Mais cela ne veut pas dire que l'on va s'arrêter là. On va tout faire pour atteindre la finale et la remporter mais il faudra tenir compte de paramètres extra-sportifs comme les longs déplacements, les fortes chaleurs et l'humidité au Congo et aussi les erreurs d'arbitrage.

L'ESS a démontré que c'est une équipe solide face à l'USMA malgré le chamboulement de l'effectif à l'intersaison ?

Il faut dire que nous avons fait une bonne préparation et que les nouvelles recrues sont de qualité. Grâce au coach Medoui et au préparateur physique, Farès qu'on ne présente plus, nous avons une équipe très compétitive et nous l'avons démontré face à l'USMA que nous aurions pu vaincre si ce n'était le penalty imaginaire accordé par l'arbitre.

Vous le fils d'El-Harrach, vous avez quitté l'USMH à cause de laïche avec lequel vous ne vous entendiez pas au CRB ?

Non, je n'ai aucun problème avec laïche. J'ai quitté l'USMH à cause du président qui ne payait pas ses joueurs. D'ailleurs, il me doit six mois de



Photo : DR

salaires et quatre primes. En déposant mon contrat, j'ai émis une réclamation auprès de la CRL et j'attends son verdict.

Après six ans, Boualem Charef a quitté l'USMH pour le MCA.

Comment voyez-vous l'après-Charef ?

Avec Charef, il y a la moitié de l'effectif qui l'a suivi : d'ailleurs, certains joueurs acceptaient des diminutions de salaires, juste pour travailler sous ses ordres. Pour moi, Charef est l'un des meilleurs

entraîneurs que j'ai connu et ce sera difficile de le remplacer à El-Harrach.

Vous croyez que laïche que vous connaissez, ne fera pas mieux ?

Je lui souhaite de réussir avec l'USMH mais ce sera difficile parce que c'est une équipe qui doit jouer les premiers rôles et ce n'est pas évident dans un championnat très disputé.

Un commentaire sur l'éviction de votre ex-coéquipier harrachi Azeddine Doukha de la sélection ?

J'ai été scandalisé par une telle décision. Doukha a été victime d'une «hogra» tout simplement. Il avait été de tous les stages avant la Coupe du monde et il avait même été titularisé lors des matches amicaux. Il avait démontré tout son talent et en dernier moment, on le prive d'une Coupe du monde, de son rêve sans aucune raison. Non, c'est de l'injustice flagrante.

Pour vous, c'est le n°2 ou le n°3 ?

A part M'bolhi qui est vraiment le n°1 incontestable, Doukha a sa place en équipe nationale.

Propos recueillis par Hassan Boukacem

MONDIAL-2014 (PRÉPARATION), REZKI BELKACEM ENTRAÎNEUR NATIONAL DE JUDO :

«Le stage de Pologne était très bénéfique»



● La sélection algérienne de judo pour visuels (handi-sport), composée de dix athlètes dont deux filles, vient de clôturer, à Wladyslawowo en Pologne, un stage pré-compétitif, qualifié de «bénéfique et riche en enseignements», estime l'entraîneur de l'équipe nationale, Rezki Belkacem.

Ce regroupement, ponctué par une compétition amicale par équipes avec les valides de la sélection polonaise, a servi de préparation des coéquipiers de Mouloud Nora, en prévision du championnat du Monde, prévu du 1^{er} au 7 septembre prochain, au Colorado (Etats-Unis). «C'était un stage bénéfique pour nos athlètes. Pour les combats, on a travaillé en commun avec les Belges et les Polonais qui préparent le championnat d'Europe. Quant aux séances techniques, on a pris en charge nos athlètes qui ont bénéficié de bonnes conditions de travail (sauf la restauration) que nous a réservé le centre sportif de Wladyslawowo. Dans l'ensemble, je suis satisfait», a déclaré à l'APS, l'entraîneur Belkacem. Le regroupement de Pologne qui était le dernier virage pour l'équipe, avant les joutes mondiales, a permis également au staff technique de faire sa sélection pour le rendez-vous du Colorado, la première compétition officielle pour les judokas algériens depuis le début du mandat olympique (2013-2016). «Pour le stage de Pologne, on a voulu prendre un maximum d'athlètes, ce qui est bénéfique pour la concurrence et avoir une idée réelle sur les capacités des uns et des autres, afin de ne pas faire d'erreurs dans le choix des représentants algériens pour le Mondial», a expliqué le premier responsable technique de l'équipe. En raison du niveau élevé qui caractérise, généralement, le Championnat du monde et le coût du voyage, le choix de l'entraîneur portera sur les athlètes qui ont été déjà sur le podium mondial, donc possédant une certaine expérience dans ce genre de compétitions, avec une possibilité de lancer des jeunes talents dans le bain d'une compétition qui sera très certainement de haut niveau. «On sera au Mondial avec, au maximum six athlètes. Ce sera les plus expérimentés (car on a l'objectif de résultats), tout en essayant d'incorporer des jeunes talents afin qu'ils prennent de l'expérience pour l'avenir. De toutes les façons, l'ensemble des athlètes seront convoqués pour le dernier stage, prévu à Alger du 23 au 31 août, et à partir de ce regroupement, on verra plus clair pour arrêter la liste définitive pour le Colorado», a tenu à préciser Rezki Belkacem. Durant le prochain stage, l'entraîneur national a sollicité l'équipe nationale juniors de judo pour valides pour servir de sparring-partner, surtout qu'elle prépare le Mondial d'octobre prochain. «Si cela est conclu, ce sera une bonne chose pour nos athlètes qui, pour l'instant, ont repris le travail avec leurs clubs. On a choisi les juniors pour aussi éviter les blessures qui sont fréquentes dans les sports de combat», a souligné l'entraîneur national.

HANDBALL

EN STAGE PRÉCOMPÉTITIF EN FRANCE

Les Verts disputent ce soir leur 3^e match amical

● Arrivée mercredi dernier au Centre départemental de formation et d'animation sportive (CDFAS) d'Ermont Eaubonne, dans le Val-d'Oise, notre équipe nationale messieurs poursuit son stage précompétitif qui s'achèvera vendredi prochain.

Ce soir, la formation, sous la férule de Zeguelli Réda, disputera son troisième match amical à Crépy en Valois, à 60 km au nord-est de Paris, devant l'équipe de «Tremblay en France Handball», évoluant en D1. Pour rappel, lors de leurs deux précédentes rencontres amicales, les Verts ont disputées devant les Japonais, samedi et dimanche dernier au CDFAS d'Ermont Eaubonne. Ces deux équipes nationales sont en période active de préparation en vue de leurs prochaines échéances internationales, à savoir le Mondial 2015 au Qatar pour l'Algérie et les Jeux asiatiques de Corée en septembre prochain pour les Japonais. Contrairement à l'ensemble asiatique qui avait déjà joué sept rencontres internatio-

nales amicales, la nôtre sortait tout juste d'une période de charge ayant débuté le 3 de ce mois. Aussi, les Algériens ont présenté deux visages différents à chacune de leurs sorties. Durant la première, perdue d'un tout petit but (28-29), les Verts ont mis du temps pour retrouver leurs automatismes, surtout les éléments ayant évolué en Coupe d'Afrique des nations de janvier dernier à Alger. Mais pour la deuxième partie achevée sur une égalité (30-30), les coéquipiers de Berkous ont été plus entreprenants en attaque et plus coriaces en défense. Les éléments présents à ce stage ont participé aux deux rencontres sauf Bensemra Walid. Pour le coach, ce joueur devait d'abord voir ses coéquipiers à l'œuvre pour bien assimiler leur jeu



Photo : Samir Sid

défensif et offensif. Pour la rencontre de ce soir, cet élément pourrait la disputer et montrer ce dont il est capable de faire, avec ou sans ballon.

Demain soir, les Verts disputeront leur quatrième et dernier test amical. Il aura lieu à Chartres, à 90 km de Paris, face à l'équipe de «Chartres Métropolitain Handball 28», évoluant en

D2. La suite de la préparation des Verts en Europe se poursuivra en Suisse, exactement à Yverdon-les-Bains, située à 60 km au sud-ouest de Berne, à l'extrémité sud-ouest du lac de Neuchâtel. Là, la sélection algérienne participera au 3^e tournoi «Lovats Handball Cup 2014» au côté de sept équipes de clubs européens. H. C.

À QUELQUES SEMAINES DE L'ENTAME DE LA SAISON SPORTIVE

La fiche technique de la division «Excellence» finalisée

Les représentants techniques des équipes composant la division nationale «Excellence» messieurs se sont réunis dernièrement au siège de la Fédération algérienne de handball (FAHB) avec les représentants de la direction technique nationale (DTN) pour préparer la prochaine saison 2014-2015. Lors de ces travaux où la majorité des clubs y étaient représentés, il a été question de l'organisation de ce nouveau exercice. La première partie de ce conclave a permis d'effectuer le tirage au sort pour

dispatcher les 14 équipes dans les deux groupes. D'abord, le GS Pétroliers et le CRB Baraki ont été placés, respectivement en poule A et B. La suite a vu chacun des formations connaître son groupe. Pour la compétition proprement dite, elle se déroulera en deux phases distinctes. Lors de la première, un championnat en aller et retour se déroulera à l'issue duquel les trois premières équipes classées de chaque groupe se qualifieront au tournoi play off pour le titre de champion d'Algérie. Quant

aux formations restantes, elles joueront celui du play down à l'issue duquel les deux équipes classées 7^e et 8^e rétrograderont en division inférieure et seront remplacées par deux équipes. D'autre part, les présents ont débattu de la projection de la FAHB à arriver à une composante réduite de la division nationale «Excellence». Ainsi, ils ont

convenu d'officialiser une fiche technique pour la saison 2015-2016 où quatre équipes rétrograderont en division inférieure alors que seulement deux y accéderont. Une fois finalisée cette fiche technique, la date du démarrage du championnat de cette division est fixée au vendredi 5 septembre prochain. H. C.

Composition des groupes

Groupe A : GS Pétroliers, MC Saïda, JSE Skikda, O El-Oued, HBC El-Biar, CRB Mila, MB Tadjenant.
Groupe B : CRB Baraki, CR Bordj Bou-Arréridj, ES Aïn-Touta, GS Boufarik, O Maghnia, C Chelghoum Laïd, MC Oran.

TENNIS : US OPEN

Serena Williams à la chasse aux records

● L'US Open, qui débute lundi, peut permettre à Serena Williams d'égaliser le record de Chris Evert, victorieuse à six reprises du Grand Chelem US entre 1975 et 1982. Mais l'Américaine à la puissance dévastatrice voit plus loin. Elle ne se mesure plus à ses contemporaines mais aux légendes de son sport.

A bientôt 33 ans, la n°1 mondiale sait que le temps lui est compté pour se rapprocher du record de Steffi Graf de 22 succès en Majeurs. En cas de victoire à Flushing Meadows, la cadette des sœurs Williams réaliserait déjà un bel exploit en rejoignant les deux stars des années 80, Chris Evert et Martina Navratilova (18 sacres en Grand Chelem chacune). Victorieuse cinq fois à New York (1999 contre Martina Hingis pour

son premier grand titre, 2002 face à sa sœur Venus, 2008 devant Jelena Jankovic, 2012 et 2013 contre Victoria Azarenka), Serena Williams a souvent brillé sur les courts de Flushing où elle enregistre également une finale (2001), une demie (2009) et trois quarts de finale (2000, 2004 et 2007). Pas mal en 12 participations !

Rejoindre Steffi Graf en 2015

Depuis 1998, date de son premier US Open, l'Américaine ne s'est plus inclinée avant la deuxième semaine même si elle a raté deux éditions (2002 et 2010) sur blessure. La surface de Flushing, dure et rapide, correspond parfaitement aux caractéristiques de son jeu offensif de fond de court. A Big



Apple plus qu'ailleurs, la native du Michigan ne craint personne. Avec un troisième triomphe de rang sur le Central Arthur-Ashe, Serena réaliserait un exploit inédit sur les courts new-yorkais. Elle s'offrirait surtout un Majeur pour la sixième fois, ce qu'elle n'a jamais réussi à faire jusqu'ici (5 titres en Australie et à Wimbledon, 2 à Paris). Et elle pourrait d'ores et déjà se projeter sur 2015 avec l'ambition de rattraper Steffi Graf au palmarès avec un Grand Chelem que seule l'Allemande (en 1988) et Miss Court-Smith (en 1970) ont validé. Serena Williams avait bien effectué la passe de quatre entre Roland-Garros 2002 et Melbourne 2003, mais il ne s'agissait pas d'un vrai Grand Chelem. L'exploit est-il possible ?

Œuf cru ou cuit ?

Vous avez un doute et ne savez plus si les œufs rangés dans la porte de votre réfrigérateur sont cuits ou crus ?

La solution est simple, faites tourner les œufs sur eux-mêmes, comme des toupies. Un œuf cuit tournera régulièrement, rapidement et longtemps (ce qui semble logique puisque son contenu est cuit donc stable). Un œuf cru tournera de manière irrégulière (déstabilisé par le balancement du blanc et du jaune encore à l'état liquide à l'intérieur).



Pour écaler facilement un œuf dur

Il est parfois difficile d'écaler un œuf sans l'abîmer... La solution est la suivante : une fois le temps de cuisson écoulé, plongez vos œufs dans de l'eau froide et laissez-les refroidir un instant. Si vous manquez de temps, roulez l'œuf sous la paume de votre main sur une planche ou sur l'évier afin de briser la coquille. Plongez-le ensuite dans l'eau froide. Vous pouvez alors commencer à l'écaler.

Verrines à la compote de pêche



6 pêches bien mûres, 250 g de fromage blanc, 2 blancs d'œufs, 16 fraises, 50 g de sucre en poudre, 1 jus de citron, sel fin

Éplucher les pêches, retirer le noyau et les couper en gros morceaux. Les verser dans une casserole à fond épais, et laisser compoter 10 min à couvert en remuant régulièrement. Retirer la casserole du feu et laisser refroidir. Monter les blancs en neige ferme avec une pincée de sel. Mélanger vigoureusement le fromage blanc avec le sucre restant, puis incorporer délicatement les blancs en neige. Laisser refroidir 30 min au réfrigérateur. Presser le citron et verser le jus dans une petite casserole. Ajouter 12 fraises et laisser fondre à feu doux 10 min pour obtenir un sirop épais. Laisser refroidir 10 min hors du feu. Verser la compote de pêches dans 4 grands verres, ajouter un peu de sirop puis la mousse de fromage blanc. Décorer la surface avec 4 fraises grossièrement concassées et replacer les verres au frais jusqu'au service.

Les enfants sportifs grandissent-ils plus ?

Certaines études indiquent que les enfants sportifs sont légèrement plus grands que les autres. Voilà qui accrédite l'idée d'un effet bénéfique du sport sur la croissance, du moins à petites doses. Explication ? Il se pourrait que les heures de dépenses énergétiques augmentent la durée du sommeil lent propice à la production d'hormones de croissance. C'est possible. A moins, bien entendu, que la cause ne soit plus prosaïquement que les enfants les plus grands sont tout simplement plus friands de sport que les petits. Ce qui n'aurait rien d'étonnant ! Après tout, une grande taille constitue un avantage indéniable dans beaucoup de disciplines sportives. Bref, les auteurs de ces études confondent peut-être la cause et la conséquence.



Photos : DR

BON À SAVOIR Il vaut mieux faire la sieste assise



Si au lieu de vous endormir dans le fauteuil vous préférez vous mettre au lit, il est très

probable que la sieste finisse par durer plus longtemps que nécessaire. En position

assise, on se réveille en effet plus tôt.

La sieste doit être courte

Si vous vous êtes déjà levée après une sieste en ayant l'impression d'être plus fatiguée, c'est sûrement que vous aviez dormi trop longtemps. Les experts recommandent de faire une sieste de 20 à 30 minutes au maximum, afin de ne pas entrer dans une phase de sommeil profond, dont il est plus difficile d'émerger.

Brochettes d'agneau à l'indienne



750 g d'agneau, 2 c. à soupe de beurre, 1 petit oignon haché, 1/4 de tasse d'eau, 2 c. à café de moutarde, 1 c. à café de curry, 1 c. à café de gingembre frais râpé

Plongez les brochettes dans l'eau jusqu'au moment de vous en servir. Allumez le gril. Découpez la viande en cubes de 2 cm et mettez-les dans le saladier. Mettez le beurre, l'oignon, l'eau, la moutarde, le curry et le gingembre dans le mixeur et faites tourner 20 secondes. Incorporez cette sauce à la viande. Enfilez les morceaux de viande sur les brochettes. Faites cuire 10 minutes. Pendant la cuisson, retournez les brochettes et badigeonnez-les de temps en temps avec la sauce. Servez avec du riz.

Pour notre ligne et notre digestion : mastiquons !



Plus on mange lentement, plus on est rassasié par une moindre quantité de nourriture. Manger lentement en mastiquant bien contribue à une meilleure satiété. Ainsi, on mange moins au cours du repas et on grignote moins entre les repas. Au final, le risque de prise de poids est moindre. Il faut savoir que la mastication fait travailler de nombreux nerfs qui communiquent avec le système nerveux central, notamment au niveau de

l'hypothalamus, centre régulateur de la faim. Autrement dit, plus on mâche, plus on informe notre cerveau sur notre prise de nourriture. C'est ce que l'on observe si l'on demande à deux personnes de manger soit avec une grande cuillère, soit avec une petite. La satiété arrive plus rapidement avec la petite cuillère. Autrement dit, on mange moins en faisant de petites bouchées et en prenant son temps.

CUIRE À BLANC



Cuire un fond de tarte sans garniture. Il est conseillé de poser sur la surface de la pâte étalée une feuille de papier sulfurisé (ou d'aluminium), puis des haricots secs afin que la

pâte ne gonfle pas pendant la cuisson. A mi-cuisson, retirer la feuille et les haricots pour que le fond de pâte finisse de cuire harmonieusement.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom →

Son prénom ↓

Son club →

Il y joue ↓

Ile
Voie élevée

Génitrices
Décorée

Possessif
Erodé
Demeure

Dans la rose
Géant
Platine

Dans le train
Postérieur
Préposition

La première
Article
Domage

Allocation
Article
Consonne double

Nouveau (inv)
Dans la niche
Chrome

Possédé
Vente

Hutte
Offrit

Angoisse
Dents
Volcan

Mesure
Registre

Son pays ↓

Etat américain
Opérer

Empesta
Néon
Connait

Prescription
Préfixe

Membre
Riposte

Prétendit
Joyeux

Station
Ruse

Piège (ph)
Roman

Moquerie
Chicane

Difficile
Effectue

Préposition
Meurt

Soirée
Saut

Va
Possessif

Spécimens
Près d'Oran

Liaison
Doser
Huile

Maquis
Froid
Adresse

Note (inv)
Baryum

Titre
Morceau
Fer

Dormeur
Caché


Tellure
Argon

Ponctuation
Pays

Détaler
Subtils

Son poste →

Arbre
Epais



ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de trois œuvres et deux concepts d'Ibn Khaldoun. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «L'architecture chez lui»

E	R	K	U	M	R	A	N	N	U	M	A
D	I	I	A	M	U	Q	A	D	D	I	D
E	O	T	L	D	R	O	N	U	D	M	D
B	T	A							E	A	A
E	S	B							U	A	T
R	I	A							Q	C	A
B	H	L							I	A	Y
E	R	I	N	E	S	D	A	F	R	B	I
R	A	B	A	M	L	U	S	U	M	S	E
E	S	E	D	E	D	Y	N	A	S	T	I



1- KITAB EL IBAR
2- HISTOIRE DES BERBÈRES ET DES DYNASTIES MUSULMANES D'AFRIQUE DU NORD

3- LA MUQADDIMA
4- AÇABIYA
5- TADDAMUN

MOT RESTANT = UMRAN

LETTRES DE : Huang He

1							H						
2							U						
3							A						
4							N						
5							G						
6							H						
7							E						
8													
9													
10													
11													
12													

1- PAYS
2- BASSIN
3- PLAINE
4- PLAINE
5- LAC
6- GOLFE
7- SON AUTRE
«NOM»

SOLUTIONS... SOLUTIONS... SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

SURENCHERE-ACCRA
EROS-IODEES-OREF
CET-PO-IES-PUA-G
OE-BR-RTL-DOS-TH
N-PLANES-TEL-ABA
DIVAGUA-LE-TUS-N
ES-MUE-SATURE-JE
ROSEE-FO-INO-SO-
ALES-FEMININ-EUT
IES-SEMBLE-SANAA
ER-NATURE-M-VI-N
N-ULCERE-MUTILA-
T-S-RES-PARADE-E
-AIRES-MER-RE-TP
CROIS-MERITE-PRO
O-NB-PERLES-LOIN
NOS-POULES-GO-EG
TU-TERRES-COUEPEE

R-FRITES-CABAS-R
ORGANES-LUGES-PA
LA-CES-GABES-DEI
ESSES-PARES-PART
RETS-DAIMS-PURS-
ARE-SEINE-VA-DIT
IA-TIGES-FANE-LE
T-LIMON-NULS-C-T
-MEROU-DITE-POTE
JUVENTUS-ETABLIS

MOTS FLÉCHÉS

-MULLER-OFFENSIF
TUBE-POMME-VOIR-
HEU-JADIS-PE-SAA
OR-FEVES-HONTE-L
M-GITES-VERTS-SL
ANANAS-----TA-ETE
SOLES-----E-TRAM
-TES-D-----BOIRA

MET-CA-AN-MOUE-G
IR-CLANS-FAIT-ON
L-CRIME-POIS-GUE
ILLICO-FERS-DO--
ECU-H-PART-RABAT
U-BAYERNDEMUNICH

LETTRES DE HOURRITES (L'EMPIRE DES)

--SOUBAROU---
--MITANNI---
---OUGARIT---
---HATTOUSA---
-----NOUZI---
-----ALALAH---
-----NAIRI---
-----TESHOUB--

SOIR DE LA FORMATION

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, et en partenariat avec ASC Strasbourg France, lance de nouvelles promotions pour le niveau 3^e AS et plus, une formation accélérée de 31 jours pour devenir gestionnaire des stocks et approvisionnements, avec initiation au logiciel de gestion de stocks. La formation est assurée par des experts en la matière avec des sorties d'études en milieu réel (entreprises). Le titre délivré en fin de formation est co-signé avec SC Strasbourg France, il est valable à l'étranger. - La gestion des stocks est une spécialité très demandée sur le marché du travail. - Le régime des études internat/externat. - Réservez vos places dès maintenant. - Pour plus d'information, appelez aux : 026 21 20 77 - 026 21 18 18 - Tél./Mob.: 0550 16 83 74 - Ou se présenter à : ESIG, route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou. F118097/B13

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ DE FORMATION PARAMÉDICALE «HADID», précurseur de la formation paramédicale privée à Tizi-Ouzou, propose des formations pour l'année scolaire 2014/2015 : **1. Formations diplômantes** : Aide-soignant(e) de santé publique. - Auxiliaire de puériculture de santé publique. - Aide au fauteuil dentaire de santé publique. - Niveau : 3^e AS (terminale toutes filières). - Durée : 2 ans. - Le diplôme d'Etat délivré par le ministère de la Santé donne accès à l'emploi public (affectation par la Direction de la santé au niveau de structures de santé (ETBT hospitalière et EPSP). - **2. Formations qualifiantes** : Vendeur en pharmacie. - Secrétariat médical et délégué médical. - Secourisme. - Aide à l'enfance et personnes âgées et handicapées. - Autre formation, se rapprocher de l'établissement. - **Adresse** : 15, Bd des frères Ouamrane, lot Thala, Tizi-Ouzou, immeuble Oussedik (axe stade du 1^{er}-Novembre, université Hasnaoua, faculté de médecine). - **Téléphone fixe** : 026 21 86 11 - **Fax** : 026 21 47 11 - **Mob.**: 0696 19 50 18 - 0550 24 77 92 B13

IMA offre une réduction de 20 % sur les coûts de toutes les formations durant juillet et août. Tél.: 021 27 59 36/73 - Mob.: 0551 959 000 (El-Madania). F618/B1

MAIN-D'OR lance formations coiffure, esthétique, onglerie, maquillage libanais, massage, 1 mois/2 mois + hébergement - 49, rue Hassiba-Benbouali. - 0550 83 11 49 - 021 23 53 49 F138081

FORMATION 100 % PRATIQUE CISCO, CCNAX, fibre optique, caméra télésurveillance. Prix imbattables. Tél.: 021 633 741 - 0554 14 75 25 - www.moztytecdz.com F687/B1

SMATECH (SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY), école agréée par l'Etat, spécialisée en HSE, et en partenariat avec **OSHA Academy** des USA, assure la formation en : **QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement), pour : **Manager - Superviseur - Inspecteur - Agent de sécurité et de prévention**. - Les attestations **HSE** sont délivrées par OSHA Academy des USA. • **Cours de langues**. • **Initiation à l'informatique**. - Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : 026 200 506 - 0550 906 950 et 0550 906 951 - Adresse : Rue des frères Ouadahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou. - E-mail : ecolesmatech@yahoo.com - Visitez notre site web : www.smatech-tiziouzu.com F118801/B13

L'ÉCOLE DE FORMATION «JARDIN SECRET» aux normes internationales annonce sa 27^e promotion de formation dans les spécialités suivantes : **Chef de rang (serveur)** pour tous les niveaux. Durée de la formation 06 mois dont 02 mois de stage pratique. - **Cuisinier** : pour tous les niveaux. Durée de la formation 06 mois dont 02 mois de stage pratique. Nos spécialités «la gastronomie, collectivité, orientale et traditionnelle». - **Pâtissier** : pour tous les niveaux, durée de la formation 05 mois dont 01 mois de stage pratique. **Pizzaïolo** : pour tous les niveaux, durée de la formation 03 mois. - **Réceptionniste** : Pour les niveaux 4^e AM et plus. Durée de la formation : 06 mois dont 02 mois de stage pratique. - **Intendants**, niveau 3^e année universitaire et plus. Durée de la formation 06 mois dont 02 mois de stage pratique. Pour cette spécialité, les cours sont dispensés les vendredis et samedis. - **Inspecteur en hygiène, sécurité, environnement (HSE)** en milieu hôtelier et catering, niveau Terminal et plus ou par validation des acquis professionnels. Durée de la formation 03 mois. - **Formation de qualité, stages pratiques assurés. Possibilité d'hébergement et de restauration. Le tout à des tarifs abordables.** Pour plus d'informations et inscriptions, rapprochez-vous du **JARDIN SECRET** - Résidence n° 10, lotissement Hamdad, M'douha, Tizi-Ouzou. - Mobil : 0550 53 28 33 - 0550 97 90 76 - 0550 97 90 71 - Tél./Fax : 026 22 23 20 - e-mail : js_jardinsecret_dz@yahoo.fr F118650/B1

DEMANDES D'EMPLOI

JH, 23 ans, plombier, diplômé en plomberie générale + formation superviseur HSE, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0550 405 064 NS

JH, ingénieur d'Etat en hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0670 13 33 70

Maçon avec expérience cherche emploi. Tél.: 0554 39 66 89

JH, 35 ans, ingénieur en informatique, plus 10 ans d'exp. en réseaux, maintenance, programmation, possédant un permis de conduire depuis 2002, cherche emploi au Sud ou à Alger et ses environs. Tél.: 0664 90 01 27

JH, comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'exp. sur PC Compta et PC Paie, maîtrise outil informatique. Tél.: 0553 64 15 00

Retraité cherche emploi comme comptable, 32 ans d'expérience. Tél.: 0774 13 34 43

Cadre comptable, H., 46 ans, cherche emploi dans Sté nationale ou privée. - 0551 45 91 53 - Baraki, Alger.

JH, 33 ans, dip. superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise français et anglais, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0556 81 98 93

Jeune homme âgé de 22 ans, niveau 4^e année moyenne, expérience 2 ans comme agent de sécurité, possède véhicule, cherche emploi. Tél.: 0553 95 19 02 F138220

JH cherche emploi comme pizzaïolo à Alger, de 16 h 30 jusqu'à 22 h. Tél.: 0558 52 12 30

JF cherche emploi comme comptable, exp. 4 ans, maîtrise logic. Paie, Compta, commercial (exp. 1 an), licence en droit et diplôme en informatique. Tél.: 0795 12 38 77

PENSÉE



En ce jour glorieux du 20 août 1987, Youm Echahid, fut rappelé à Dieu mon père **Ali Sahraoui dit Si Alaoua** ancien commissaire principal de police (finances), ex-chef de daïra (Tolga). Il fut un exemple d'honnêteté, de sérieux et d'abnégation. C'était un grand ! Un homme comme qu'on n'en fera plus jamais. Repose en paix, père. Ton fils Abdesslam (Samir) prie pour toi à chaque prière et demande à tous ceux qui l'ont connu et reconnu de faire de même. (Ina li Allah wa ina ilaihi radjioun. Amine) **Anep/Alger**

Homme, opérateur PAO, longue exp. dans divers quotidiens nat. francophones, maîtrise français + rapide à la saisie + logic. de mise en page (QuarkXPress, Photoshop), cherche emploi (saisie de txt, mise en page...) dans quotid. national, Alger et env. Etude tte proposition. Tél.: 054 27 900 27 - E-mail : sofianov555@yahoo.fr

H., longue exp. en infographie, saisie rapide, maîtrise français, prends trav. de saisie, mise en page (mémoire, livre, etc. / franç., angl.), travail rapide et soigné. Tél.: 054 27 900 27 - E-mail : sofianov555@yahoo.fr

JH, TS en informatique de gestion + ingénieur d'affaires, expérience en maintenance informatique, cherche emploi, axe Alger-Boumerdès. Tél.: 0551 34 50 24

Jeune homme de 37 ans cherche emploi comme chauffeur avec sa propre voiture (Symbol, 2013), Alger. - 0550 45 82 26 F137760

Architecte, 15 ans d'exp., cherche travail même partiel, maîtrise 3D, ou enseignant Autocad, 3 DS Max, privé, accepte toute proposition et déplacement. Tél.: 0553 62 22 82

Jeune homme de 37 ans cherche emploi comme chauffeur avec sa propre voiture (Symbol, 2013), Alger. - 0550 45 82 26 F137760

Ing. d'application, diplômé en Europe, sexagénaire, ayant cumulé 50 années d'expérience comprenant l'apprentissage, l'exécution, différents postes de hautes responsabilités et de gérance de mes propres entreprises commerciales. Etude toute proposition. Tél.: 0555 04 69 67

Père de famille, chauffeur toute catégorie, majorité semi-remorque 20 t et 40 t, tout le territoire national, âgé de 58 ans, 17 ans d'expérience + chauffeur-livreur-vendeur. Sait lire et écrire. Tél.: 0771 58 34 79

Ingénieur informatique, 3 ans d'exp. admin. réseaux Windows Server, base de données, SQL Serv, création web php, MySQL, ch. emploi. Tél.: 0659 34 81 19

Ing. en maintenance d'engins de TP, exerçant en qualité de responsable, humain et matériel, d'une société de renommée mondiale, cherche meilleure rémunération et considération. Négocie toute proposition. Tél.: 0550 611 000

Cadre administratif retraité, bilingue, maîtrise l'outil informatique, cherche emploi. Tél.: 0556 89 30 28

JH, 30 ans, ingénieur en génie civil, âtrise l'outil informatique, agréé par le ministère de l'Habitat, cherche emploi. Tél.: 0770 18 25 18

PENSÉE

Le 20 août 2012 nous a quittés à tout jamais notre bien-aimé **Laâziz Bachir Abdelaoui** Son courage sa bonté, sa gentillesse, sa générosité, sa disponibilité, et sa loyauté à toute épreuve faisaient de lui un être exceptionnel.



Sa disparition laisse un grand vide. Bachir Laâziz nous manque terriblement, il restera vivant dans nos coeurs. Repose en paix Bachir Laâziz. Que Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis. **Ta maman, tes frères et soeurs, tes enfants et tes petits-enfants Mikel et Fahed.** **La famille Abdelaoui**

138049

PENSÉE



Il y a une année, le 20/08/2013, nous quittait à tout jamais notre très chère et regrettée mère, grand-mère et arrière-grand-mère

BABAS Fatma épouse DJENAD Ahmed laissant un vide incommensurable. En cette douloureuse circonstance, ses filles et ses fils ainsi que ses petits-enfants demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et de prier Dieu le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis. **«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.** Repose en paix, ma. **Ta fille Khadra qui t'aime et ne t'oubliera jamais.** 136042/B11

PENSÉE



Triste fut et sera pour nous le 19 août 1992 où nous a quittés notre cher époux et père **Sennad Medjber dit Mamou Djoudi** En ce triste et douloureux souvenirs sa femme Nadia, ses enfants, sa belle-fille, les amis et les proches demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et que Dieu le Tout-Puissant l'accueille en Son Vaste Paradis. Repose en paix. Nous ne t'oublierons jamais **Ta famille** R118791/B13

REMERCIEMENTS

M^e Ammar Aouchiche Meriem, ses enfants, ses petits-enfants et surtout sa fille Houria remercient toutes les personnes qui ont compati à leur douleur à la suite du décès de leur père Ammar Aouchiche Aïssa survenu le 08 août 2014. Repose en paix papa. **ALLPUB**



LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends appartement rue Didouche-Mourad (Alger), F5. -
Tél.: 0771 73 39 87

Part. vend apt F4, sup. 120 m2 habitable, 2 façades, terrasse,

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS ET D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS

AOUICHA-CHERIF

Abattage • Elagage
• Couronnement d'arbres
• Décoration de jardin et gazonnage • Bordures de jardins, plantation, aménagement de surfaces, nettoyage • Désherbage, piochage, tondeuse pour gazon.

0771 60 90 89

0550 64 31 33 N.S.

4° étage, très bien fini, ttes commodités, acté, avec possibilité de crédit bancaire, sis lotissement El-Bordj, avec vue imprenable sur la n. ville, centre de Tizi-Ouzou. + Logts F3, sup. 90 m2 habitable, 2 façades, 1° étage, haut de gamme, ttes commodités, cuisine équipée, style design à M'douha, centre-ville de

Tizi-Ouzou. Tél.: 0798 13 74 23 - 0696 03 70 06 F118803/B13

LOCATIONS

Agence immobilière Carrefour - Tél.: 026 21 57 06 - 0664 31 87 95, loue à Tizi-Ouzou un F4 de 132 m2, 1° étg., meublé, cuisine équipée, chauffage central, clim..., situé au centre-ville, de préférence pour une société nationale, privée ou étrangère + F4 à Boukhalfa, 4° étg. + F3 à M'douha au 3° étg. + F3 à la N-Ville, T-O, 4° étg. F118810/B13

VILLAS

A vendre villa à Zéralda (lot Gini), R+2, sous-sol avec garage, jardin, hammam, terrasse, 07 chambres, 04 s-de-bains, bache d'eau, gaz et électricité. Tél.: 0554 25 25 00 - 0774 10 47 57 NS

TERRAINS

Vends terrain à Dellys, 1 479 m2, chemin Trik-El-Khendak, Les Jardins. Tél.: 0557 03 79 00 - Intermédiaires s'abstenir. NS

260 m2, 2 F., grand boulevard, El-Biar, R+3, sous-sol R+2. - 0771 62 91 65 F138227

ESSALAM immobilier vend, à Aïn-Taya, 140 m2 et 175 m2, avec acte et livret foncier. Tél.: 021 875 062 - 0550 474 531 / 0661 426 863

PROPOSITIONS COMMERCIALES

Cherche pr financm d'un projet prêt/assoc. de 40 u. avec bénéf., remboursmn de 60 u./4 mois garant. chèq. Tél.: 0550 81 32 58

F138203

PENSIONS

Pension pour les filles. - 0774 233 965 F138236

Dame offre colocation pour filles travailleuses à Alger-Centre. Tél.: 0540 266 883 F128729/B4

PROSPECTIONS

Cherche pour étranger apt, villa, locaux. - 021 60 90 87 F138110

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

ETB trav. d'aménag. en BA13 + faux plafonds, peint., maço., étanch. - 0560 55 06 39 F138144

Tous travaux d'étanchéité, garantis 10 ans. - 0771 112 326 F138121

Réparation TV à domicile, toutes marques.
Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

Peintre prend travaux peinture. Tél.: 0556 57 22 27 F138225

Destokage 50 000 CDR Pringo 11 DA, 150 000 CDR TX 6 DA, 1 000 kg jet d'encre 6 couleurs 899 DA/kg. A saisir !!! 0555 92 61 38 F138219

Vends 15 000 sandalettes plastique, 36-45 pour 60 DA/pièce. - 0555 92 61 38 F138150

Vends unité cosmétique neuve. - 0668 266 909 F138221

CYLKA - Soins à domicile
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée
• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opérateurs • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.
Appelez-nous au : 0550 40 14 14

Dupliquer et imprimer vos CD et DVD en 24 h ? A partir de 20 p. !

él.: 0555 926 138 F138208

APPEL AU DON

Petite fille de 3 ans, atteinte d'une Spina Bifida, lance un appel à l'aide à toute âme charitable pour l'aider à bénéficier d'une prise en charge en Algérie ou à l'étranger. Prière de contacter son père au : 0542 39 29 16 - Merci. - Dieu vous le rendra au centuple, inch'Allah. B15

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à Alger cherche **Serveuses - Serveurs - Femmes de ménage.** Tél.: 0791 01 04 81 N.S.

Entreprise privée située dans la Zone industrielle de Rouiba, Alger, cherche des soudeurs, serruriers et chaudronniers qualifiés. Envoyez

URGENT

Femme âgée, très malade, cherche couches pour adultes. Tél.: 0794 92 51 81

vos CV aux numéros de fax suivants - non sérieux s'abstenir : Tél.: 023 85 01 01 - Fax : 023 85 00 14 - Fax : 023 85 00 15

Salon de coiffure hommes cherche coiffeur qualifié, avec hébergement. - 0555 69 13 11 A/F

Cherche garde-malade, Alger. - 0557 661 706 F138216

Salle des fêtes à El-Biar cherche serveuse habitant aux environs, âgée

de 25 ans et plus. - 0661 442 722 F138213

Restaurant à Bab-Ezzouar cherche serveur, aide-cuisinier. Envoyer CV + photo à : R.andalous@msn.com - 0560 07 85 82 F138113

BET rec. ing. hyd., GC, dessinateur, topographe. Lieu de travail Alger. Env. CV par mail : entreprise.hydraulique@yahoo.fr F688/B13

Institut de beauté Hydra cherche gérante, coiffeuse, esthéticienne. - 0560 099 811 F138110

S O S

Vieille femme, atteinte de la maladie de Parkinson, sans ressources, cherche, auprès des âmes charitables, de l'aide en urgence : couches adultes. - Merci - Dieu vous le rendra. Contacter le 0554 59 10 38



Edité par la SARL LE SOIR D'ALGERIE
SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1^{er} - Mai
- Alger -
Tél. : 021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce : RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUSSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUJJA
P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE -
Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2° étage,
RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 79 40 72
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr

ANNABA
19, rue du CNRA (Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd
Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20

MASCARA
Rue Senouci Habib

CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex. rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui
1° étage, Sétif.
Tél. : 036 84 48 00

TIZI-OUZOU
Bt Bleu, cage C (à côté de la CNEP)
2° étage, gauche
Tél./Fax : 026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01

BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed

Maison de la presse.
Tél./Fax : 045 80.28.43

TLEMCCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 /
Fax : 043 27.30.82

BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1.
3° étage -
Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com

BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière), Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60

(près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52
IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : Sodî-Pressé
Centre : Le Soir
Ouest : MPS
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL

fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploitateurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

Haltes mémorielles

Après Agoussim où j'ai pu constater, l'espace d'un après-midi poétique, que la culture se doit d'y aller à la rencontre de la demande potentielle, je me suis rendu à Zoubga, un toponyme à déchiffrer, un village deux fois lauréat pour sa propreté, ce que j'ai constaté de visu, le temps d'une journée, ou presque, pour voir la culture s'approprier la demande par des conférences, des échanges et des contacts. Comme à Agoussim, la démocratie a pris racine, du fait que la salle des débats est attenante à la mosquée du lieu. Belle leçon de tolérance pour dire que la mosquée est un lieu éminemment culturel, aussi. En plus de la soumission à Dieu !

De Tizi, les routes prennent de l'altitude, de lacet en lacet, indiquant à chaque étape un village qui semble prendre racine sur un piton rocheux ou accroché au flanc de la montagne, défiant le vertige et redéfinissant, sans cesse, les règles de l'architecture. Ces villages ne sont pas l'œuvre de la main humaine ; c'est du moins l'impression qui est en moi en cet instant d'écriture. Ils sortent de terre comme ces innombrables oliviers, arbres rugueux et séculaires qui, comme ces lieux de vie, défient le relief et le climat. Qu'est-ce qui a poussé l'Ancêtre à préférer ces hauteurs altières, défiant l'équilibre et tutoyant les nuages ? Un sentiment de sécurité ? Peut-être. Mais la volonté kabyle, mettant de côté la facilité, a mis en évidence ce courage de bâtir du dur sur du dur. Et la vie, ici, n'est pas facile ! Des gens de rencontre ont encore, en mémoire, les dernières années de neige, la façon dont ils ont ouvert les routes, la solidarité entre villages, mais aussi l'angoisse du lendemain et de la solitude cosmique. Oui, du dur sur du dur ! Zoubga est donc, à l'instar du reste, le produit de la volonté humaine. Arrimé au flanc de la montagne, ce village semble imperturbable ; il fait face au vide insondable ; il donne presque le vertige pour le phobique de l'altitude que je suis ; mais il ouvre larges ses bras pour les visiteurs. Zoubga donne confiance en soi, interpelle la conscience sur l'histoire de la Kabylie et donne, surtout, une leçon de vie. Ici, les maisons se touchent sans se gêner, c'est que j'ai dit in situ à Ben, un Zoubgaïen, pardon pour le barbarisme, les ruelles dallées par des mains professionnelles qui ne retiennent aucune

goutte de pluie et évitent l'empoussièrisme. A croire qu'on pourrait s'y allonger et faire la sieste ! Adossé à la montagne, rien ne pourra ébranler Zoubga ; telle a été la volonté de l'Ancêtre qui a choisi ce lieu pour planter, c'est le mot, vraiment, sa maison qui a poussé et donné, tout autour, des petits. Les Zoubgaïens ont pris, sur eux, de s'organiser, sans attendre l'aide de quiconque, à commencer par l'autorité ; ils ont toujours refusé l'assistanat et ont installé le compter sur soi. Ça ne leur a pas mal réussi ; j'ai vu de mes yeux vu le miracle villageois et j'en suis épaté ; d'autant que par ailleurs la saleté est un moindre mot. A Zoubga, il était question de remettre le prix Bélaïd At Ali, le premier romancier kabyle, en version originale. C'était l'occasion de revoir Younès Adli, politologue, auteur de plusieurs ouvrages, dont *La pensée kabyle*, qui a toujours le bon mot pour détendre l'atmosphère et remettre les choses dans leur contexte. Le docteur Ounougnen Mouloud n'a pas été en reste, lui le neurochirurgien qui a mis son savoir à la disposition de l'auditoire en décortiquant la relation entre le cerveau et la musique. J'ai revu avec beaucoup de plaisir Rabhi Alloua et Kamel Bouamara, universitaires à Béjaïa, qui abattent un travail considérable pour la préservation de la culture amazighe. Et tous les autres : Brahim Tazaghart, Moussa Imarazen, Mohand Djellaoui, Medjahed Hamid...

Cette première halte mémorielle m'a emmené vers une autre découverte, le village de Koukou. Je ne vais pas refaire l'histoire, ici, de ce royaume, une œuvre d'Etat avortée par les avatars de l'histoire de ce pays. Je tente d'expliquer mes découvertes villageoises, car le ressenti diffère en fonction de l'âge. Je vois autrement mes villages (pardon pour le possessif, je me l'autorise). Je les vois différemment. Je les vois comme un œuvre de vie. Je les vois comme une volonté tenace de l'Ancêtre de plonger ses racines dans une terre vraie. Je les vois comme une architecture redéfinissant les normes de construction. Même si le béton bouffe tout, actuellement, il reste encore, heureusement, des bâtisses kabyles qui résistent au temps et à la versatilité de l'homme. Je les vois comme une promesse printanière. Je les vois comme des guirlandes sur leur montagne (Merci Lounis pour cette méta-

phore insaisissable). Je les vois comme des œuvres d'art que le corbusier ne pourra renier.

Au village de Koukou, la fête battait son tambour et sa zorna. Tbabla du siècle dernier ! On ne se fait pas prier : la danse soulevait le pied, vibrait les fesses et cadencait les épaules. La joie du moment était contagieuse. Je voulais résister. Le cercle s'agrandissait. Le bur-nous virevoltait. Les mains suivaient le rythme. Les femmes n'étaient pas en reste, elles imitaient la houle du blé. Quoi, c'est la fête au village ! Puis, elle est villageoise ou elle ne l'est pas. N'en déplaise au regard compliqué, nous sommes au village de Koukou. Et c'est la fête ! Puis, il suffit de lever les yeux pour voir les nuages suivre le mouvement et entamer une danse à rendre jaloux un Kabyle. Oui, c'est mon impression. Ma vérité ! Ce jour-là, j'ai mis de côté mes angoisses existentielles. J'ai oublié les bouchons automobiles, les bruits de la ville et les épaules qui se tamponnent sur des trottoirs surpeuplés. J'ondule avec le son de la gheïta et vibre avec le mouvement du tbel. Comme l'estomac a vibré face au plat de couscous, arrosé comme il se doit de cette huile kabyle miraculeuse, et ce morceau de viande bovine (du begri, ya kho). Au diable le régime et la fièvre aphteuse ! Ah, comme je voudrais que ce moment de fête ne soit pas une exception, l'Algérie est trop triste, triste à tenter la hargha !

Mon circuit ne n'est pas arrêté à Koukou. J'ai dû accompagner un ami, celui qui ne cesse de remonter le temps, devant faire une emplette à Bordj-Menaïl. De plus, il y avait un troisième larron, Saïd Y., qui ne cesse pas de philosopher sur tout et rien. Autant dire qu'arrivés à Bordj, nous formions un drôle de trio, digne d'un polar à la San Antonio.

Un trio pas du tout assorti ! Enfin, je parque mon tacot et, de suite, un parking (cette nouvelle race de perceur) surgit de nulle part. Parking, ya kho ! D'accord cousin ! Je paierai la taxe, n'aie crainte ! Nonor, à l'aise comme pas possible, hilare pour un rien, liquide son achat en un tour de main ; il sait y faire, le liquidateur de montre.

Saïd nous rappelle qu'il est l'heure de croûter, il sait y faire, aussi gourmand qu'un goinfre. On fait les ruelles et les rues, à la recherche du restaurant. Personnellement, j'étais prêt à manger



Youcef Merahi
merahi.youcef@gmail.com

dans n'importe quelle gargote, pourvu qu'il y ait un peu de ch'wa. Sauf que mes deux compères m'opposent la fièvre aphteuse (affreuse, ai-je répondu, pour faire de l'esprit, zaâma), l'hygiène et tout le reste. A voir les malheureux poulets tournés dans les rôtissoires à même le trottoir, ça n'ouvre pas vraiment l'appétit ! Alors, tournons.

Déjà vieillotte, à l'époque, Bordj semble pétrifiée par le temps, après le tremblement de terre de 2003. A croire qu'il s'agit d'un décor de cinéma pour un film de l'étrange, c'est du moins mon impression du moment.

La rue centrale est en ruine. Les constructions récentes n'obéissent, selon moi, à aucune harmonie architecturale. Il est question de monter une bâtisse en hauteur, mais pourvue de garage pour le commerce, sans plus ! Bordj n'a pas l'âme d'une ville, c'est une addition de ratages urbanistiques.

Tiens, voilà un resto qui présente. Allez, on rentre, on s'assoit, on commande, on mange rapidement, on paie la douloureuse (pas très cher) et on reprend la bagnole, direction at home. Un silence lourd s'est installé entre nous, à croire que la digestion se fait difficilement. Pourtant, la cuisine était correcte. Des kilomètres après, Saïd pensa tout haut : « Mes amis, l'angoisse de Bordj commence à se dissiper ». Ceci explique cela, alors. A suivre, peut-être !

Y. M.

CHACUN DE VOS DONS PERMETTRA À UN ENFANT NÉCESSITEUX UNE RENTRÉE CONVENABLE

Dans le cadre de son opération caritative «RENTRÉE SCOLAIRE», l'association **CARPE DIEM** a besoin d'articles scolaires qui serviront à aider les familles nécessiteuses : cartables, cahiers, stylos, crayons, gommes, taille-crayons, protège-cahiers, règles.

Vous pouvez déposer vos dons au siège du *Soir d'Algérie*.

Pour toutes informations, contactez :
0550 285 489

UN RESPONSABLE SAHRAOUI L'EXPLIQUE Comment le Maroc veut s'implanter au Sahel

L'ambition du Maroc de s'introduire dans la région du Sahel semble trouver ses sources même dans des organisations terroristes, selon des Sahraouis.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Hôte hier, du forum d'*El Moudjahid* à Alger, le secrétaire général des travailleurs sahraouis, Mohamed Chikh Lahbib, affirme que le Maroc ambitionne de pénétrer et de s'imposer au Sahel. Un objectif pour lequel, dit-il, «le Maroc emploie tous les moyens même s'il n'a pas de frontières avec cette région».

Selon lui, le Mujao n'est qu'une création marocaine. «C'est une organisation terroriste, gérée par les services de renseignement marocains et financée par l'argent de la drogue. Ses seules missions sont le rapt des étrangers dans les camps de réfugiés sahraouis et la déstabilisation de

l'Algérie», précise Mohamed Chikh Lahbib. Hormis ces deux missions, il affirme n'avoir jamais entendu parler d'autres actes de cette organisation.

L'intervenant rejette toute tentative d'impliquer le Sahara occidental dans les fléaux de drogue et de terrorisme. «Les Sahraouis ne font ni dans la culture du cannabis, ni dans sa vente, ni dans son exportation et le Polisario s'est toujours érigé contre le terrorisme et le combat», dit-il.

S'agissant de la lenteur du processus de règlement de la situation des Sahraouis, Mohamed Chikh Lahbib pointera du doigt la France et implique également certains pays du Golfe. «La France défend les intérêts du Maroc et entrave à chaque fois le processus en ayant recours au veto», dit-il. Selon lui, le Maroc continue à être le «gardien» des pays occidentaux et son roi à «rendre des comptes sur toutes les rencontres des pays arabes à Tel-

Aviv». Le SG des travailleurs sahraouis évoque ainsi de nombreuses violations des droits de l'Homme des Sahraouis par le Maroc. Il assure que 5 000 détenus sahraouis demeurent «non identifiés» et que 165 prisonniers politiques sahraouis sont dans les prisons marocaines.

Toutefois, il précise que le gouvernement marocain nie la détention de 151 autres prisonniers révolutionnaires sahraouis.

Toutes ces «violations» et l'embar-go militaire et matériel imposés aux Sahraouis sont pour lui, une immense injustice. Pourtant, poursuit-il, «le droit à l'autodétermination est garanti au peuple sahraoui par la Minurso. D'ailleurs, l'Union africaine l'a reconnu et l'a affirmé».

Il estime que la communauté internationale ne peut rester ainsi l'otage des exigences des Etats colonialistes.

R. N.